

Aujourd'hui

C1 TÉLÉ-METROPOLE

Andre Chagnon, président de Videotron et de Tele-Metropole, est prêt à investir \$100 millions pour pénétrer le marché des Etats-Unis.

A3 STCUM

La Société du transport de la CUM juge insuffisante la contre-proposition du syndicat, même s'il dit réduire de moitié ses revendications.

A6 FRANCAIS

L'Alliance des professeurs de Montréal fera de l'amélioration de l'enseignement du français dans les écoles une priorité pour 1987-88.

E17 ESPIONNAGE

Les Etats-Unis n'occuperont leur nouvelle ambassade de Moscou, actuellement en construction, que lorsqu'elle aura été jugée «sûre».

E1 CAMPING

La tente-roulotte perd du terrain, la roulotte en gagne considérablement et la simple tente de toile fait une remontée intéressante.

Sommaire

Annonces classées..... D4, F1 à F8, G1 à G6

Arts et spectacles informations... C1 à C4, C8 horaires..... E14, E15

Bandes dessinées..... F4

Bridge..... E12

Carrières et pro..... C4 à C7

Décès, etc..... G7

Economie..... cahier D

Etes-vous observateur?... F1

Feuilleton..... F3

Horoscope..... F2

Le monde..... E17, E18

Mots croisés..... G4

«Mot mystère»..... G2

Quoi faire aujourd'hui..... E14

Television..... C1, C2

Vivre aujourd'hui

Alim./Consomm. cahier E

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés..... 14

Rejean Tremblay..... 5



Jean Peloquin

Patronage dans la publicité fédérale

ANDRÉ NOËL et GILBERT LAVOIE

Trois semaines après avoir été nommé responsable de la publicité au gouvernement fédéral, un organisateur conservateur de Montréal, M. Jean Peloquin, a formé une compagnie de production de films, qui bénéficie depuis de contrats reliés au gouvernement.

M. Peloquin affirme avoir démissionné de cette compagnie cinq jours après sa création, mais il a été sur sa liste de paie pendant un an, jusqu'à l'automne dernier.

Une enquête menée par La Presse a démontré que la compagnie, Les Productions Indigo

Inc., a obtenu l'an dernier trois sous-contrats d'une valeur de plus de \$300 000 des ministères de la Défense nationale, de la Santé et des Finances pour la réalisation de réclames télévisés. La compagnie a aussi produit un vidéo pour la Société fédérale du Vieux-Port de Montréal.

L'année précédente, peu après leur incorporation, les Productions Indigo ont produit un documentaire de huit minutes pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Voici la chronologie des événements:
■ 1er novembre 1984: M. Peloquin, bras

droit de Roger Nantel dans la campagne de publicité du Parti conservateur aux dernières élections, est nommé coprésident du Groupe de la gestion de la publicité (CGP) au ministère des Approvisionnements et Services à Ottawa.

Son traitement annuel s'élève à \$99 374 (un salaire de \$64 374 et des frais de dépenses de \$35 000). Sa tâche consiste entre autres à recommander des firmes de publicité aux différents ministères, surtout au Québec. L'autre coprésident, Robert Byron, s'occupe surtout du Canada anglais.

VOIR PUBLICITE EN A 2

Le « cercueil flottant » est redressé

Des plongeurs vont extraire les corps de 140 des victimes du naufrage du «Herald of Free Enterprise»

d'après Reuter, AP et AFP
ZEEBRUGGE, Belgique

Des plongeurs ont pénétré hier soir à l'intérieur de l'épave du Herald of Free Enterprise, dont ils devaient extraire les cadavres des quelque 140 victimes, britanniques pour la plupart, du naufrage survenu le 6 mars au large du port belge de Zeebrugge.

Un porte-parole de la société Townsend Thoresen, propriétaire du navire, a indiqué que les hommes-grenouilles belges, assistés de quelques plongeurs britanniques, avaient déjà repéré une cinquantaine de cadavres dans les décombres du niveau supérieur du ferry.

Les plongeurs devaient travailler à la lueur de puissants projecteurs pendant toute la nuit, la météo prévoyant pour très bientôt du mauvais temps en mer du Nord.

Dans le courant de la journée, les services de sauvetage étaient parvenus à remettre le navire pra-

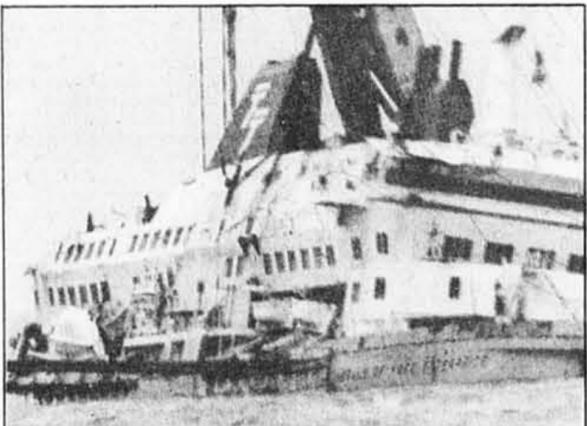
tiquement à la verticale. Sa quille repose maintenant debout sur un fond sablonneux, à 10 mètres de profondeur.

Alfons Daems, le commandant de l'équipe de plongeurs, a déclaré qu'il s'attendait à ce que beaucoup de ses hommes subissent des problèmes émotionnels sérieux. Ils seront secondés, a-t-il souligné, par des psychologues qui s'efforceront de les aider à supporter la vision apocalyptique de cadavres ayant séjourné un mois dans la mer.

On redoute en effet que les 12 hommes de la Force navale de Belgique et les sept plongeurs de la Royal Navy (ces derniers sont tous des vétérans de la guerre des Malouines) ne soient fortement perturbés après leur descente dans ce gigantesque cercueil flottant.

Les températures très basses qui régnaient en mars au large du port de Zeebrugge avaient permis une bonne conservation des corps, comme en a attesté

VOIR NAUFRAGE EN A 2



Le car-ferry Herald of Free Enterprise, mastodonte blanc et rouge surmonté d'une cheminée verte, a été redressé sur sa quille hier, après avoir reposé pendant un mois sur un banc de sable, couche sur le côté. PHOTOLASER AP

JE N'AI PAS EU PEUR, DIT CARMEN



Carmen Quintana a été accueillie par ses proches et des membres de la communauté chilienne de Montréal, hier à Dorval. PHOTO P.-H. TALBOT, LA PRESSE

De retour à Montréal, elle craint que la répression ne s'accroisse au Chili

FRANÇOIS FOREST

Jean-Paul II avait d'abord serré la main de Carmen Quintana, puis l'avait benie, avant de la reconnaître clairement, un peu plus tard, de revenir vers elle et de l'étreindre en lui disant: «Je sais tout: continue de lutter pour la liberté de ton peuple et aie confiance en Dieu et en sa justice.»

C'est ainsi que la jeune Chilienne, de retour hier à Montréal, d'un voyage de six jours à Santiago, a raconté la brève rencontre qu'elle a eue avec le pape dans la cour arrière d'un foyer de malades et de vieillards, le Hogar de Cristo.

Fatiguée, secouée par une toux sèche, les bras toujours couverts de pansements aseptiques, Carmen n'a pas voulu faire de prédictions, devant

les médias, sur ce que sera le climat social au Chili au cours des prochains jours, des prochaines semaines. Elle a tout simplement dit: «Je n'ai pas eu peur; je crains plus la répression. Mais j'ai trouvé la jeunesse très mobilisée.»

Elle n'a pas eu peur des menaces proférées au téléphone dans la maisonnette du quartier populaire Barrio Station qu'elle a habitée avec sa mère pendant son séjour dans son pays. Elle a, tout au plus, été à même de reconnaître le même Chili divisé qu'elle a dû quitter dans les conditions que l'on connaît: arrosée d'essence et brûlée par des soldats, elle a fini par venir se faire soigner au Centre des grands brûlés de l'Hotel-Dieu de Montréal.

Dans le quartier qu'elle a retrouvé, un graffiti

VOIR CARMEN EN A 2

Pardonnez à ceux qui vous ont offensés, dit le pape aux Argentins

d'après Reuter et AFP
BUENOS AIRES, Argentine

Après avoir pris fermement la défense des droits des paysans, le pape Jean-Paul II a appelé hier les Argentins à pardonner «à ceux qui les ont offensés», sans faire explicitement allusion aux sept années de dictature militaire de 1976 à 1983.

Cet appel à la réconciliation a été prononcé à Viedma, qui pourrait devenir la nouvelle capitale fédérale d'Argentine, située à 600 kilomètres au sud de Buenos Aires.

«Chers Argentins, je vous demande de procéder à une réconciliation profonde, fraternelle,

qui plonge ses racines dans la réconciliation de chacun avec Dieu», a dit Jean-Paul II.

«N'oubliez pas que, plus insidieuse que la pauvreté matérielle ou l'oppression, il y a l'absence de dignité humaine dans les actions, et que rien ne peut ôter cette dignité», a-t-il déclaré au cours de sa deuxième étape dans l'Argentine profonde.

Lors d'un court arrêt à l'aéroport, le pape a entendu un évêque dire que l'Eglise d'Argentine devrait demander pardon pour ne s'être pas élevée avec assez de vigueur pour la défense du peuple pendant les années de dictature militaire.

«Au cours des dernières années en Argentine, la fidélité à la parole de Dieu était un objectif audacieux qui a parfois amené ceux qui avaient

VOIR PAPE EN A 2

Le député Kilgour écarté du caucus conservateur

d'après Canadian Press
OTTAWA

Pour avoir lancé un ultimatum à son parti, David Kilgour, député conservateur d'Edmonton-Strathcona, a été démis hier de ses fonctions de secrétaire parlementaire du ministre des Transports John Crosbie. Il est de plus convenu, à l'issue d'une entrevue avec le premier ministre Mulroney, de ne plus assister jusqu'à nouvel ordre aux réunions du caucus.

Le président du caucus fédéral pour l'Alberta, Arnold Malone, a précisé que M. Kilgour avait perdu son poste — qui ajoutait annuellement \$9 600 aux \$76 500

que lui valent ses fonctions de député — parce qu'il avait soumis le parti à un chantage en menaçant de se joindre à une autre formation politique ou de s'engager comme indépendant si les conservateurs ne modifiaient pas leur attitude.

«Je tiens à préciser», a déclaré M. Malone, «que M. Kilgour n'a pas perdu son poste en raison de ses opinions, mais parce qu'il a lancé un ultimatum au parti.»

M. Kilgour avait déclaré le week-end dernier au Sun d'Edmonton que si les conservateurs ne se décidaient pas d'ici le mois de juin à tenir leurs promesses en

VOIR CAUCUS EN A 2

NOUVELLES FRONTIÈRES Montréal PARIS LONDRES A PARTIR DE 349\$ 288-4800 800 EST, DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) MÉTRO BERRI PERMIS DU QUÉBEC VOL ALLER-RETOUR

Bourassa intervient dans le dossier du Grand Prix

GILLES BOURCIN

Après la Ville de Montréal, c'était au tour du gouvernement du Québec d'intervenir, hier, dans le dossier du Grand Prix automobile du Canada. Le premier ministre Robert Bourassa s'est effectivement adressé, par lettre, à la Fédération internationale du sport automobile (FISA) dans le

but d'inciter son président, le Français Jean-Marie Balestre, à reconsidérer l'exclusion de l'épreuve canadienne du calendrier 1987 de la formule 1.

Le Grand Prix, présenté depuis neuf ans sur le circuit de l'Île Notre-Dame et prévu pour le 14 juin, a vu son inscription rayée du calendrier, il y a une semaine, en raison des débats judiciaires qu'il suscitait toujours. Depuis, la

reconnaissance des droits de la Brasserie Labatt quant à l'utilisation de la piste montréalaise a été établie en Cour supérieure.

« L'intérêt des Québécois pour cet événement, l'association de la formule 1 et du Québec au cours des neuf dernières années, le caractère cosmopolite et la vocation internationale de Montréal, de même que la volonté de tous les

intervenants d'assurer le succès d'un tel événement, sont autant de facteurs qui devraient inciter votre fédération à réinscrire Montréal au calendrier pour le 14 juin 1987 », a fait valoir le premier ministre dans sa lettre.

Copies de la missive gouvernementale ont été envoyées au conseiller spécial du premier ministre de France, M. Bujon, au maire

de Montréal, Jean Doré, de même qu'à la Brasserie Labatt.

La Presse a appris du cabinet du premier ministre que c'est à la demande du maire Doré que le gouvernement a choisi d'intervenir dans le dossier. Le maire aurait formulé ce souhait lors d'une rencontre avec Mario Bertrand, le chef du cabinet de M. Bourassa et ancien vice-président aux relations publiques de la Brasserie La-

batt. La Ville de Montréal a été la première à demander à la FISA de reconsidérer son geste, soulignant les droits exclusifs de Labatt sur le circuit Gilles-Villeneuve en 1987 et son droit de premier refus pour les cinq prochaines années. La Fédération canadienne du sport automobile devait abonder dans le même sens, peu après.

SUITE DE LA UNE

PUBLICITÉ

Patronage dans la publicité fédérale

21 novembre 1984: MM. Pélouquin et Nantel incorporent la compagnie Les Productions Indigo Inc. avec Louise Boucher, jusque-là employée de M. Pélouquin chez JPL Productions Inc. et elle aussi active dans le Parti conservateur.

26 novembre 1984: MM. Pélouquin et Nantel se retirent et laissent la compagnie Productions Indigo au seul nom de Mme Boucher. M. Pélouquin a affirmé à La Presse qu'il s'était retiré pour éviter tout conflit d'intérêts.

Cependant, il a reconnu avoir touché un « salaire » annuel de \$18000 de Productions Indigo de juillet 1985 à septembre 1986. Pendant la même période, il occupait un bureau dans les locaux de la compagnie, rue Saint-Sacrement dans le Vieux-Montréal.

Mme Boucher a expliqué qu'elle s'est attachée à la collaboration de M. Pélouquin jusqu'à tout récemment « pour développer des contrats de télévision ». Ce dernier a toutefois admis que son travail pour Mme Boucher n'avait abouti à aucun contrat de télévision.

En 1985-86, le gouvernement fédéral accorde des contrats de publicité de \$10,9 millions à des firmes québécoises. L'Académie Saint-Alexandre obtient la part du lion: \$4,6 millions, selon des chiffres fournis par le Groupe de la gestion de la publicité. Dirigée par Gilles Elie, l'Académie Saint-Alexandre a fourni des services gratuits au Parti conservateur depuis la campagne électorale de 1979. Elle a également appuyé la course au leadership de M. Brian Mulroney.

En 1986, l'Académie Saint-Alexandre requiert les services de Productions Indigo pour la production de ses deux plus importants contrats du gouvernement fédéral, celui de la Défense nationale et celui du ministère des Finances.

Selon Mme Boucher, le contrat de la Défense nationale a rapporté environ \$150000 aux Productions Indigo, et le contrat du ministère des Finances, environ \$80000.

Toujours en 1986, les Productions Indigo touchent aussi environ \$80000 dans la production d'un message du ministère de la Santé contre l'usage du tabac, pour le compte de la firme de publicité Marketel, qui a contribué à l'organisation de diners-bénéfice pour le Parti conservateur.

Les spécialistes évaluent que les profits de Productions Indigo se sont élevés à environ 30 ou 40 p. cent des recettes pour chaque sous-contrat.

Toute cette affaire crée depuis peu des remous dans les milieux de la publicité à Montréal, où l'on accuse M. Pélouquin de s'être placé en conflit d'intérêts.

Jacques Bouchard, président de BCP Stratégie Créativité Inc. — une firme qui avait beaucoup de contrats sous l'ancien gouvernement libéral et qui a perdu le contrat très payant d'Air Canada sous les conservateurs — ne cache pas son amertume.

« Le bruit court que si on veut un contrat gouvernemental, il faut payer, dit-il. Il y a toujours eu du patronage en politique, mais avant (sous les libéraux) on n'entendait pas dire qu'il fallait payer. »

Interrogé par La Presse, M. Pélouquin a catégoriquement réfuté ces accusations. « Les conservateurs ont établi un nouveau mé-

canisme d'appels d'offres et de concours pour l'octroi des contrats de publicité, a-t-il dit. Cette pratique n'existait pas sous les libéraux. »

M. Pélouquin a toutefois reconnu que le patronage se poursuivait et que les compagnies favorables aux conservateurs étaient très majoritaires sur la liste des firmes de publicité invitées à soumissionner.

Il a expliqué qu'un comité « ad hoc » avait été mis sur pied après les élections de 1984 pour sélectionner les firmes amies. Au cours d'une rencontre avec La Presse vendredi dernier, il a déclaré que ce comité était formé du relationniste Roger Nantel, du sénateur Jean Bazin, de M. Fernand Roberge, gerant du Ritz-Carlton, du sénateur Norm Atkins, de MM. Robert Byron et Michael Meighen, et de lui-même.

Interrogé de nouveau hier, il a atténué ses propos et précisé que ce comité ne s'était jamais réuni de façon formelle en sa présence, mais qu'il avait personnellement consulté certains de ses membres au téléphone pour savoir quelles firmes inviter à soumissionner. Il s'est dit certain d'avoir consulté MM. Nantel et Roberge et il s'est dit persuadé que MM. Meighen et Bazin font également partie de ce comité.

Joint au téléphone, M. Nantel a confirmé qu'après les élections de septembre 1984, il a, avec MM. Pélouquin et Byron, consulté des conservateurs connus comme Fernand Roberge et Jean Bazin pour établir la politique en matière de publicité.

Cette politique pressait le gouvernement d'accorder plus de contrats au Québec, a dit M. Nantel.

Une liste de firmes de publicité — en général sympathiques au Parti conservateur — a aussi été établie alors. Au Québec, la liste comprend 23 firmes. Leurs services sont retenus lorsqu'elles se classent dans les concours.

Le Groupe de gestion de la publicité dépend officiellement du ministère des Approvisionnement et Services mais répond surtout à un comité des communications présidé par le vice-premier ministre, Don Mazankowski. (Selon diverses estimations, le gouvernement fédéral et les Sociétés d'Etat dépensent environ un milliard de dollars par année en communications.)

M. Pélouquin, qui a été nommé au comité d'organisation du Parti conservateur en septembre dernier, a affirmé à La Presse que ses responsabilités au gouvernement fédéral ne lui interdisaient pas de faire des affaires privées.

Robert Letendre, chef de cabinet de Monique Vézina, ministre des Approvisionnements et Services, a dit hier qu'il savait depuis deux semaines que La Presse préparait un article sur M. Pélouquin.

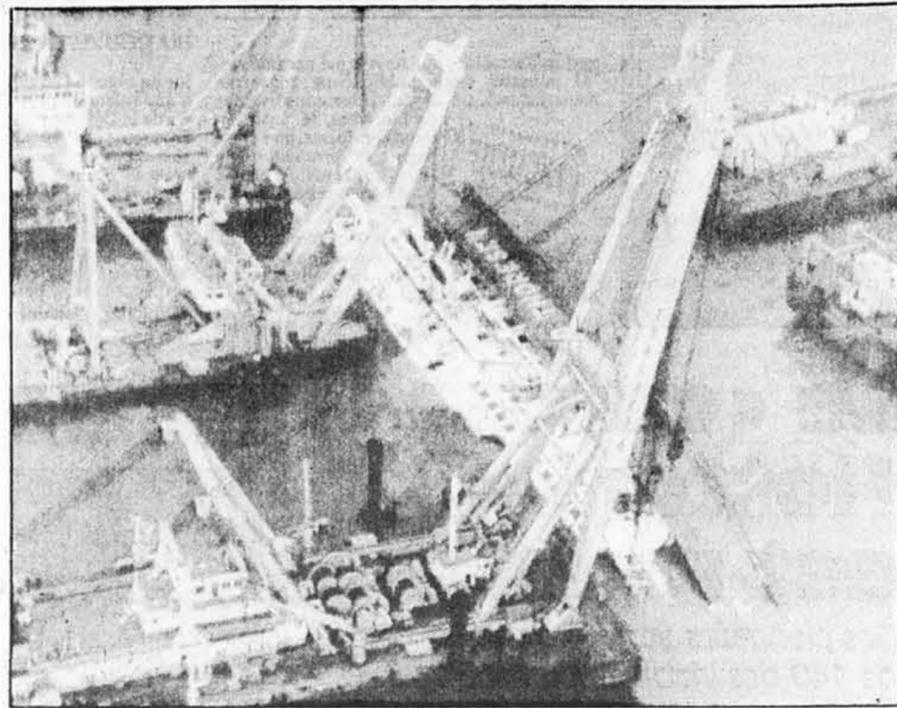
« C'est vrai que, techniquement, son contrat (au gouvernement) ne l'empêchait pas de faire d'autres affaires, a-t-il dit. Mais je trouve malgré tout qu'il n'aurait pas dû faire ce qu'il a fait. »

M. Letendre a rappelé que le gouvernement a adopté des règles sur les conflits d'intérêts il y a seulement quelques mois.

NAUFRAGE

Le « cerceau flottant » est redressé

L'autopsie de la 61e victime, repêchée la semaine dernière près de l'épave. Or, l'eau atteint depuis le début de la semaine une température de 12 degrés en surface et de cinq degrés à une dizaine de mètres de profondeur, alors qu'elle



Le ferry Herald of Free Enterprise, qui avait coulé il y a quatre semaines au large du port de Zeebrugge, en Belgique, causant la mort de plus de 100 personnes, a été renfloué hier par deux grues géantes Smit Tak. Plusieurs cadavres sont encore enfermés dans le navire.

LASERPHOTO REUTER

ne dépassait pas trois degrés la nuit du drame. Ce radoucissement risque donc d'aggraver encore les corps, probablement déjà atteints par le sel et la faune marine.

Ignorant les conseils des autorités belges, qui les avaient exhortés à éviter une épreuve si pénible, une poignée de parents des disparus sont venus de Grande-Bretagne pour assister à la récupération des cadavres.

Carol Hanney, dont le frère Geoffrey était l'un des chefs de cuisine du ferry (son corps n'a pas encore été retrouvé), a expliqué: « Je me suis sentie obligée de venir pour être près de Geoffrey. »

Les corps récupérés seront transportés à la base navale de Zeebrugge, où s'est réunie une équipe de 200 spécialistes formée aux techniques utilisées pour reconnaître notamment les victimes d'incendies.

Un colonel de la Gendarmerie royale belge, Willy Bruggeman, a expliqué que des photos des corps et des objets ayant appartenu aux victimes seraient présentées aux parents avant que l'on ne montre les cadavres eux-mêmes pour identification.

Les corps des victimes seront immédiatement embaumés et placés dans des cercueils, déjà alignés dans la base.

Épilogue

Avec le renflouement du Herald, la plus grande tragédie de la navigation dans la Manche depuis la Deuxième Guerre mondiale a ainsi trouvé hier un épilogue provisoire.

Un premier corps accroché à un hublot a été aperçu au moment où le navire de 7951 tonnes, qui était couché sur le flanc gauche depuis son naufrage toujours inexplicable, était presque totalement relevé après de gigantesques travaux qui ont nécessité un mois de préparation.

Les 11000 tonnes du navire, si l'on compte les véhicules qu'il transportait et le sable embarqué, ont été basculées à l'aide de la machinerie mise en place par la société néerlandaise Smit Tak, spécialisée dans ce genre de travaux.

La somme convenue pour le sauvetage (\$4,75 millions), ne sera toutefois payée à Smit Tak que si l'opération est couronnée de succès, la compagnie Townsend Thoresen, propriétaire du ferry, ayant l'intention de le remettre en service.

Deux pontons d'une force de traction totale de plus de 6000 tonnes, arrimés à 32 pieux profondément enfoncés dans les fonds sablonneux, ont été chargés de tirer le bateau par son côté droit grâce à des dizaines de câbles d'acier de neuf centimètres de diamètre.

En même temps, deux grues d'une puissance de 2800 tonnes tiraient le navire vers le haut, à l'aide de grappins fixés sur le côté immergé (gauche) du bateau.

Le Herald of Free Enterprise, géant de 132 mètres de long et de 29 mètres de large, s'est ainsi élevé de 17 centimètres par minute pendant plus de huit heures, avant de se trouver quasiment à la verticale.

Une gîte de cinq degrés environ a été conservée pour éviter que le navire, rempli de centaines de tonnes d'eau et de sable, ne bascule de l'autre côté.

À l'œil nu, les observateurs pouvaient constater hier après-midi que la structure du navire, tordue en certains endroits, avait beaucoup souffert de ces énormes efforts de traction, bien que des poutrelles d'acier aient été soudées pour les répartir sur toute la longueur.

Les centaines d'ouvriers travaillant sur la carcasse et autour de celle-ci devaient, à partir d'hier soir, s'ingénier à boucher toutes les ouvertures de manière à redonner une certaine flottabilité au navire, qui ne pourra être ramené au port que dans quinze jours.

Sur la foi des documents de la compagnie Townsend Thoresen, 543 passagers étaient inscrits pour la traversée de Zeebrugge à Douvres, dont 409 ont pu être sauvés dans la nuit du 6 au 7 mars dernier.

Soixante corps ayant été retrouvés depuis, 74 personnes portées disparues devraient des lors se trouver dans la carcasse. Mais selon Dick Martin, responsable de Townsend Thoresen pour la Belgique, environ 140 corps pourraient encore être prisonniers de l'épave, dans la mesure où certains survivants ont probablement été comptés deux fois dans la panique qui a suivi la catastrophe, et où les enfants n'avaient pas été enregistrés pour ce court voyage.

CARMEN

De retour à Montréal, elle craint que la répression ne s'accroisse au Chili

sur le mur d'une ruelle avoisinante: « Ici, on vend de la viande fumée. » Cruel reflet du drame de juillet 86 au cours duquel la jeune étudiante était brûlée vive sur plus de 60 p. cent de son corps, à la suite d'une charge des militaires du général Pinochet.

Retour à l'université

Carmen a cependant triomphé à l'université de Santiago où, en pleurant, devant plus de 1000 étudiants et professeurs, elle a souhaité qu'un jour cette maison d'enseignement soit libre de tout pouvoir militaire. Il n'y a pas encore un an, la Chilienne de 19 ans y faisait ses classes en génie.

Plus tard, elle a rencontré les membres du Vicariat de la Solidarité, l'une des organisations des droits humains qui ont facilité son voyage à Santiago, et qui tenait à l'entendre réaffirmer sa foi dans le respect des libertés individuelles et collectives. Au stade national, alors que le pape s'adressait à 70000 personnes, les gens criaient: « On t'aime, Carmen! »

À ses proches et à des membres de la communauté chilienne de Montréal, Carmen a cependant confié, hier après-midi, qu'elle craignait que la répression soit très forte au Chili dans les prochains jours.

Elle a expliqué qu'une multitude de « pobladores » — la population des bidonvilles — qui voulaient être témoins du passage du pape, avaient campé sur des terres qui, il n'y a pas très longtemps encore, leur appartenaient. Si les militaires les ont tolérés pendant la visite papale, ils se sont bien promis qu'au départ du Saint-Père, ils seraient tous expulsés. Les chômeurs en ont également

profité pour condamner devant les soldats et policiers en civils, le régime d'Augusto Pinochet. Ces bravades ne peuvent être que durement réprimées, dit-elle.

La prudence de Mlle Quintana à éviter ce sujet en public peut s'expliquer: le 10 juin à Santiago, devant des juges militaires, accompagnée de sa soeur et de son frère, témoins privilégiés de l'agression qui conduisit à son martyre et à la mort de son camarade Rojas de Negri, Carmen devra faire une déclaration qui pourra inciter ses avocats à demander une reconstitution de la scène. Les familles Quintana et De Negri ont inscrit une poursuite de \$10 millions US chacune contre le gouvernement militaire chilien.

Situation différente

Rodrigo Molina, président de l'Instance de coordination à Montréal de la solidarité avec le Chili, en exil depuis la chute du gouvernement Allende, a ainsi commenté la visite de Carmen et celle de Jean-Paul II. « Pour les Chiliens, Carmen est à la fois le symbole dramatique de la répression et aussi de la persistance de la femme chilienne qui doit militer, faire manger ses enfants parce que le père est disparu ou emprisonné. Oui, il faut s'attendre à des jours tristes, mais les gens qui luttent doivent s'attendre à cela. Compte tenu de son état de santé, Carmen a fait beaucoup; le peuple est définitivement mobilisé. C'est en fait la dernière étape de la dictature Pinochet. En cela, le pape a grandement aidé. »

« Cela dit, il ne faut pas s'attendre à un renversement aussi rapide de ce qu'ont connu les Philippines et les Haïtiens. Dans ces cas, les Américains connaissent les succès. Au Chili, les intérêts américains sont trop préoccupés par l'après-Pinochet, c'est-à-dire par la composition du Mouvement démocratique populaire. »

Eliena Cielo, du Comité des femmes chiliennes qui a accueilli Carmen à Dorval, hier midi, pense la même chose mais, selon elle, dans la mesure où les évêques auront entendu le message du souverain pontife, les événements pourraient s'accélérer.

Et maintenant, Carmen se prépare à retourner à l'Hôtel-Dieu cette semaine où l'équipe médicale décidera de la suite des traitements: trois opérations qui devraient être pratiquées d'ici à la fin de l'année.

PAPE

Pardonnez à ceux qui vous ont offensés, dit le pape aux Argentins

la foi à donner leur vie: des prêtres, des laïcs, des nonnes et même un évêque, notre frère, Mgr Enrique Angelelli, a déclaré Mgr Miguel Hesayne.

Mgr Angelelli, qui était en possession de documents sur la mort de deux prêtres, a été tué dans un accident de voiture en 1976. L'Eglise argentine avait alors accepté la version d'un accident. Des tribunaux ont depuis écarté cette thèse, et ont conclu qu'il s'agissait plus probablement d'un meurtre prémédité.

Mgr Hesayne a prié pour que l'Argentine ne souffre plus jamais de guerres avec d'autres nations ou de guerre civile, et n'assiste plus à « la mort de jeunes gens,

soldats ou civils, des disparitions, des tortures, des gens souffrant de la faim et sans travail ».

Plus de 9000 personnes ont disparu sous le régime militaire, qui a rendu le pouvoir aux civils après la défaite dans la guerre des Malouines, face à la Grande-Bretagne, en 1982.

Hier, le pape s'est surtout adressé à l'Argentine profonde et notamment aux plus défavorisés, victimes de « l'inhumaine loi du marché », ceux que l'Évangile appelle les « pauvres et les nécessiteux ».

À Bahia Blanca, centre névralgique de la zone agricole la plus riche du pays, il a dénoncé la discrimination sociale et l'exploitation économique dont sont victimes de nombreux ouvriers de la terre. Il a rappelé que celle-ci était un don de Dieu et que donc ses richesses devaient être réparties entre tous ceux qui la font prospérer. Avec leurs investissements ou avec « la sueur de leur front ».

Quelques heures plus tard, à Viedma, c'est à la minorité ethnique des indiens Mapuches qu'il tentait d'apporter reconfort. Plus encore que la précarité économique dans laquelle ils vivent, c'est l'absence de respect de leurs droits et de leur dignité d'homme contre laquelle Jean-Paul II s'est élevé.

En arrivant à Mendoza, il a prêché en faveur d'une « civilisation de la paix » impliquant une modification des mentalités de chacun pour promouvoir une « société juste, libre et chrétienne ». Il a qualifié d'« inacceptable l'exploitation de certains groupes sociaux par d'autres et enoncé la litanie des fleaux qui « mortifient la dignité humaine »: injustice, mensonge, démagogie, drogue, torture, terrorisme.

Mais aussi, divorce et avortement. À deux reprises, Jean-Paul II a évoqué la famille chrétienne pour souligner son « rôle de première importance » comme facteur de transformation de la société.

Un thème qu'il devrait développer plus longuement aujourd'hui à Cordoba et qui le mettra pour la première fois depuis le début de son séjour argentin en opposition avec le gouvernement de M. Raul Alfonsín. Ce dernier est en effet sur le point de faire voter une loi autorisant le divorce en Argentine, l'un des cinq derniers pays au monde où il n'était pas encore admis par les autorités civiles.

Un thème délicat pour les deux hommes: pour M. Alfonsín dans la mesure où 90 p. cent des Argentins sont baptisés; pour Jean-Paul II dans la mesure où 75 p. cent de ces mêmes Argentins sont, selon les sondages, favorables au divorce.

CAUCUS

Le député Kilgour écarté du caucus conservateur

vers l'Ouest du Canada, à renoncer au favoritisme politique et à mettre fin à la vague de scandales actuelle, il quitterait le caucus.

Vera Holiad, secrétaire de presse du premier ministre, a fait savoir qu'au cours d'un entretien privé que MM. Kilgour et Mulroney avaient eu dans le bureau de ce dernier, les deux hommes étaient convenus qu'il serait inapproprié pour le député d'assister aux prochaines réunions du caucus tant qu'il demeurerait incertain de son avenir.

M. Kilgour, qui est le beau-frère du leader libéral John Turner, a été remplacé au poste de secrétaire parlementaire de M. Crosbie par Blaine Thacker, député de Lethbridge-Foothills.

Correctifs

Un zéro de trop et on tombe dans la science-fiction. C'est ainsi qu'on a fait naître toute une ville à l'extrémité est du Vieux-Port. Il aurait fallu lire, hier, qu'on y envisage la construction de 1700 logements, comme l'indiquait M. Pierre Emond, directeur du Vieux-Port, et non 17000 logements.

D'autre part, dans un article de la page un de l'édition du 24 mars, sous le titre « Coleco met ses 250 employés à pied à Saint-Henri », il était question aussi de la fermeture de deux usines dont celle de Siemens. Il s'agissait plutôt de Simons, fabricant de matelas, puisque la compagnie Siemens Electric Limited, dont le siège social est à Toronto, n'a jamais eu d'usine dans ce secteur de Montréal.

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis			
Abtibi	Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	
Abtibi	-4	8	Ensoleillé	Boston	4	6
Outaouais	1	8	Ensoleillé	Buffalo	8	8
Laurentides	-2	6	Nuageux	Chicago	2	16
Cantons de l'Est	-1	5	Nuageux	Miami	9	26
Mauricie	-1	5	Pluie	New York	7	8
Québec	-1	5	Pluie			
Lac-Saint-Jean	-3	4	Dégagement			
Rimouski	-2	2	Nuage 5 cm			
Gaspésie	-2	2	Nuage 10 cm			
Baie-Comeau	-2	4	Nuage			
Sept-Îles	-2	4	Nuage			
Canada			les capitales			
Victoria	Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	
Victoria	0	12	Nuageux	Amsterdam	13	16
Edmonton	0	12	Nuageux	Athènes	10	23
Regina	1	20	Nuageux	Acapulco	2	15
Winnipeg	1	18	Ciel dégagé	Berlin	2	15
Toronto	9	13	Nuageux	Bruxelles	8	15
Fredericton	1	7	Brume	Buenos Aires	20	27
Halifax	2	6	Brumeux	Copenhague	1	13
Charlottetown	2	9	Ennuagement	Genève	0	14
St-Jean	-2	5	Brume	Hong Kong	20	21
				Le Caire	12	26
				Lisbonne	11	16
				Londres	9	13

La Quotidienne

à trois chiffres 569
à quatre chiffres 6723



STCUM : un moment d'espoir, puis l'impasse

Le syndicat avait cru marquer des points en réduisant ses demandes « de \$20 millions »

LISA BINSE

Les usagers du transport en commun doivent toujours s'attendre à une grève lundi prochain. La Fraternité des 4 000 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro dit avoir coupé de plus de moitié ses demandes hier soir, mais la Société du transport de la CUM trouve la contre-proposition syndicale insuffisante.

M. Maurice Vézina, président du syndicat, soutient que le syndicat a réduit à \$20 millions le coût de ses demandes, notamment en reportant à la deuxième année la réduction de la semaine de travail; mais les demandes salariales sont toujours de l'ordre de 6 p. cent par année. Le syndicat veut toujours réduire le temps d'attente entre deux affectations et le maintien des « droits acquis ».

La STCUM, qui a offert \$4 millions de plus dimanche aux chauffeurs et aux opérateurs, soutient que la contre-proposition syndicale ne rencontre pas ses exigences.

Mme Louise Baillargeon, porte-parole de la STCUM, a déclaré qu'une première évaluation indique que l'écart de \$35 millions avec le syndicat tient toujours. Selon la STCUM, le coût des demandes pour la première année est passé de \$48 millions à \$42 millions.

La nouvelle offre patronale prévoit une convention collective

de trois ans avec des hausses annuelles de 3,5 p. cent, 3,5 p. cent et de 4 p. cent. Auparavant elle offrait 3 p. cent, 3,25 p. cent et 3,5 p. cent.

Par ailleurs, le Conseil des services essentiels fera connaître au cours des prochains jours sa décision sur les services à maintenir advenant l'arrêt de travail prévu pour le lundi 13 avril. Il doit déterminer si l'entente intervenue entre la STCUM et le syndicat est suffisante.

L'entente prévoit essentiellement les mêmes services que ceux qui avaient été offerts durant la grève de 1984. Mais il y a des différences. Cette année, l'entente

stipule que les congés fériés seront considérés comme une journée de week-end. Les usagers n'auraient donc pas de service le Vendredi saint et le lundi de Pâques. De plus, les usagers disposeront d'un centre de renseignements qu'ils pourront joindre en composant AUTOBUS sur leur téléphone.

Le syndicat offre des services de transport aux heures de pointe, matin, après-midi et soir et un service de transport complet aux personnes handicapées. Aucun service n'est prévu en week-end. La STCUM a demandé à ce que l'entente signée ne soit pas modifiée.

M. Guy Chartrand, président

de Transport 2000, pense que les services essentiels devraient tenir compte des travaux de construction en cour dans le centre-ville et des nouveaux règlements récemment annoncés par la Ville de Montréal en ce qui a trait à la circulation et au stationnement. Il a demandé que le service de transport offert tienne compte aussi des heures de fermeture des commerces, qui est de 18 h. Transport 2000 est une association qui défend les usagers du transport en commun.

Il a aussi demandé à la STCUM de faire connaître aux usagers les services sur lesquels ils pourront compter pendant la grève. Advenant un arrêt de travail, il récla-

me une réévaluation des services essentiels après trois jours. Par ailleurs, il espère que le maintien des services essentiels n'aura pas pour effet de prolonger la grève aux dépens des usagers.

Plus tôt hier, M. Gerald Larose, président de la CSN, a donné son appui au syndicat des 2 100 préposés à l'entretien. Il a dit que le syndicat, en proposant à la STCUM un nouveau cadre de négociation, avait fait un geste important pour tenter d'obtenir une entente sans affrontement. La STCUM a répondu favorablement, en proposant un cadre similaire et attend toujours une réponse du syndicat.

Conseils aux dépanneurs :
 ne vous armez pas!
 ne bougez surtout pas!

GILLES ST-JEAN

Le meilleur moyen pour un petit commerçant d'éviter d'être blessé ou tué dans d'un hold-up est de ne pas résister ni d'être armé.

Voilà l'une des principales recommandations faites hier au coroner Roch Héroux, qui reprenait son enquête publique sur la mort de Jean-Marc Proulx, abattu en novembre dernier lors d'un vol dans un dépanneur de l'Est de Montréal.

Trois criminologues et deux journalistes spécialisés dans le fait divers ont déposé volontairement et « avec esprit civique » à la demande de Me Héroux. Le coroner estimait avoir besoin de leur expérience pour faire des recommandations susceptibles de mieux protéger la vie humaine, comme le veut son mandat.

Me Héroux croit que cet appel à l'extérieur est une première au Québec.

Les experts (les journalistes Claude Poirier et André Parent, ainsi que les criminologues André Normandeau, Micheline Baril et Samir Rizkalla) ont fait valoir que la montée des attaques à main armée contre des petits commerçants, depuis quelque temps à Montréal, est le fait de jeunes voleurs, des amateurs: les voleurs d'expérience, rebutes par les mesures de protection dans les banques et par les sentences inhérentes à une condamnation pour vol qualifié, se sont tournés vers d'autres activités.

Le voisinage

De plus, les témoins ont noté que les voleurs de petits commerces s'en prennent généralement à des voisins, souvent d'ailleurs afin de financer leur consommation de drogue.

Selon le criminologue André Normandeau, plus de 4 000 vols ont été perpétrés contre des petits commerçants à Montréal l'an dernier, dont environ 1 300 contre des dépanneurs.

Outre Jean-Marc Proulx, deux propriétaires et un employé ont été tués depuis quelques mois sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, lors de vols dans des dépanneurs. Les vols marqués de violence, a souligné M. Normandeau, ne constituent que cinq p. cent des cas.

Quoi qu'il en soit, il existe différentes parades au vol, s'accordent à dire les témoins.

Ainsi, les commerçants ont intérêt à dégager leurs vitrines, à se doter d'étalages plus bas afin de mieux voir ce qui se passe dans leur établissement. Ils devraient également avoir des caisses spéciales qu'ils ne pourraient pas ouvrir avant le matin et ne garder qu'un minimum d'argent dans leur tiroir-caisse.

Selon le criminologue, la chaîne américaine Seven-Eleven a obtenu d'excellents résultats en mettant sur pied une campagne intensive de prévention, et en dotant ses milliers de magasins de dispositifs dissuasifs. Les chaînes et les compagnies d'assurances pourraient s'entendre sur des réductions de primes aux commerces mieux protégés, a-t-il suggéré.

Mais M. Normandeau espère que les détaillants membres de grosses chaînes ne seront pas les seuls à se protéger: les indépendants, moins bien nantis, seraient alors une proie désignée pour les voleurs, comme les petits commerces en général le sont devenus quand les banques se sont protégées, il y a quelques années.

Me Héroux lui-même verrait très bien le ministère de l'Industrie et du Commerce mettre au point une campagne de prévention à l'intention des dépanneurs et des gens qui demandent des permis pour exploiter ce type d'établissement.

Québec anticipe un règlement négocié

du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le rythme qu'ont pris les négociations sur le transport en commun à Montréal au cours des dernières heures permet d'espérer un règlement négocié du conflit entre la STCUM et ses employés, a déclaré hier, optimiste, le ministre du Travail, M. Pierre Paradis.

« Il y a eu des mouvements positifs de la part des deux parties », a affirmé M. Paradis à son entrée à l'Assemblée Nationale.

Il se dit confiant qu'une entente négociée pourra être conclue, « si le rythme des négociations se maintient ».

De son côté, le critique du Parti québécois en matière d'emploi, François Gendron, affichait le même espoir. Tout en gardant de « tres grosses inquiétudes » le député constate que « le dossier a bien cheminé au cours des dernières heures ».

Pour le ministre Paradis, il n'est pas question que le ministre du Travail intervienne tant que se maintiendra le « tempo accéléré » qu'ont pris les discus-

sions entre la Société de transport de la CUM et le syndicat de la CSN qui représente les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro.

« Si les négociations ralentissaient au cours de la semaine on va tout faire pour qu'elles reprennent le rythme qu'elles ont aujourd'hui » dira le ministre.

Il n'exclut pas le recours à « des mesures supplémentaires » de son ministère si les pourparlers se remettaient à picter. Mais, ajoute-t-il, « il est trop tôt pour parler de médiation alors que la conciliation commence à

porter fruits. (...) On n'est pas rendu à la loi spéciale » laisse-t-il tomber, laconique, en réponse aux questions dont on le presse.

Quant à François Gendron, en contact avec certains représentants syndicaux, il reconnaît que la nouvelle offre de la Société a contribué à detendre les discussions, en dépit du fait que le syndicat ait maintenu sa menace de grève pour lundi.

« Quand un président de syndicat dit "Cela ne nous satisfait pas mais nous sommes prêts à le regarder", c'est que l'on est dans la bonne voie », affirme-t-il.

Québec convoque les élus de la région pour parler des taxes

du bureau de La Presse
 QUÉBEC

Le problème de l'augmentation vertigineuse des taxes municipales dans la région métropolitaine sera étudié par un comité composé de fonctionnaires et de représentants des municipalités a annoncé hier le ministre responsable des Affaires municipales, M. André Bourbeau.

Ce groupe aura comme mandat d'identifier les hausses des augmentations de taxes municipales et de proposer des solutions pour remédier « dans la mesure du possible » à la situation, a-t-on fait savoir au bureau du ministre où on exclut pas « des modifications législatives » pour remédier une situation qui inquiète de nombreux propriétaires.

Cette question sera soumise au comité sur la fiscalité de la Table Québec-Municipalité, un forum où les deux paliers de gouvernement ont des représentants, tout comme l'Union des municipalités

et l'Union des municipalités régionales de comtes.

Pour cette étude particulière s'ajoutent au groupe, des représentants des Communautés urbaines de Montréal et Québec, de la Communauté régionale de l'Outaouais, des villes de Longueuil, Laval, Montréal et Québec ainsi que la Conférence des maires de la banlieue de Montréal.

Hier, rencontrant brièvement la presse, M. Bourbeau a dit qu'il attend le rapport du comité dans « environ deux mois ».

Québec s'était jusqu'ici contenté d'expliquer les hausses sévères de taxes encourues par les propriétaires de la région de Montréal par « l'activité du marché » immobilier, a rappelé hier l'attachée de presse de M. Côté, Mme Marie-Claire Ouellet. Selon elle il serait « presomptueux » de penser que le gouvernement sera lié par les recommandations que fera le comité. « Ils feront rapport à la Table Québec-Municipalité, non au ministre » a-t-elle précisé.



Le ministre des Affaires municipales André Bourbeau.

Le chef de la CUM souhaite geler les taxes foncières des proprios âgés

FLORIAN BERNARD

Les personnes les plus durement touchées par la hausse constante des taxes foncières, qui dé-



coulent de l'évaluation du secteur immobilier, sont les retraités des grandes villes. Ces personnes qui n'ont souvent d'autres ressources que leur chequede pension doivent subir le contrecoup fiscal qui résulte de la croissance annuelle de la valeur des propriétés résidentielles. Pour les soulager, il faudrait geler leur taux de taxes foncières tant et aussi longtemps qu'elles continuent d'habiter leur maison.

Cette suggestion est celle du président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin, comme il l'a formulée à La Presse, hier, au cours d'une entrevue.

M. Hamelin a expliqué que les hausses de taxes qui frappent cette catégorie de citoyens pourraient être reportées à la vente de la propriété. On comptabiliserait ces taxes au moment du gel du taux, puis elles ne seraient éventuellement payées à la municipalité qu'au moment où interviendrait une transaction.

Entre-temps, la propriété continuerait d'être évaluée à sa valeur réelle, de façon à ne pas fausser le marché immobilier. La ville devrait avoir recours à des emprunts temporaires pour combler le manque à gagner subi par suite de ce gel des taxes en faveur des propriétaires âgés. « Pour arriver à un tel résultat, a déclaré M. Hamelin, il suffirait de modifier les mentalités. Il s'agit d'une mesure sociale permettant aux personnes retraitées de conserver leur mai-

son et de vivre de façon décente ».

M. Hamelin a fait cette suggestion alors qu'il commentait la décision du ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, de créer un comité d'étude sur le problème des hausses de taxes foncières. La CUM entend participer activement aux travaux de ce comité, en même temps que les représentants des autres villes du Québec, notamment ceux des communautés urbaines et régionales et des Municipalités régionales de comte (MRC). « Je me réjouis de la décision du ministre de créer ce comité. Nous allons y apporter toute notre collaboration », a dit M. Hamelin.

Le président de la CUM a identifié trois dossiers qui devront faire l'objet d'études approfondies: les hausses subites de taxes qui atteignent de 25 à 40 p. cent; les transferts fiscaux qui pénalisent les petits propriétaires par rapport au secteur industriel et commercial; enfin le cas des personnes retraitées.

« Souvent, a dit M. Hamelin, ces personnes retraitées ont payé leur maison \$10 000 il y a une vingtaine d'années. Elles se retrouvent avec une évaluation de \$80 000 et une facture correspondante. Il va falloir trouver un moyen d'alléger leur fardeau fiscal, sans pour autant procéder à une dévaluation des propriétés. Une façon d'y arriver est de reporter les hausses de taxes à la vente de la propriété. Personne n'y perdrait. »



PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

Du bingo en braille

En ouvrant une nouvelle salle de bingo, M. Paul L'Abbée, organisateur professionnel de la Régie des loteries et courses du Québec, a voulu « faire quelque chose de spécial » pour le quartier Rosemont où il réside. Outre le confort, la propreté, l'aération de la grande salle de la rue Iberville dont la capacité est d'environ 600 personnes, il y a une salle attenante qui peut asseoir 75 joueurs non-fumeurs. De plus, les handicapés, et même les aveugles et demi-voyants sont les bienvenus. Les chiens-guide sont acceptés et on peut fournir des cartes de bingo en braille. A l'occasion de l'ouverture hier soir, M. L'Abbée, que tout le monde appelle « M. Bingo », avait invité photographes et journalistes. Il a avoué que c'était de « la bonne publicité gratuite » et, lorsqu'il a pris le micro il a dit aux quelque 575 personnes présentes d'acheter les journaux... Fier de son coup, M. Bingo brandit une carte de bingo en braille. Assis devant lui il y a : Denise Migneault dont le chien-guide Robin est couché à ses pieds; Denis Diotte; Jacques Brazeau, premier vice-président du Centre de loisirs pour personnes handicapées visuelles; Lise Gauthier; Mado Caron-Brazeau, présidente et directrice du Centre de loisirs pour personnes handicapées visuelles.

VOYEZ LA PAGE DES ÉCONOBAINES DE

PHARMAPRIX CARNIVAL

CAHIER B PAGE 5

« Montréal doit assurer la continuité et créer un juste équilibre entre ce que fait l'entreprise privée et la Ville elle-même »

Richard Vanier, directeur sortant des Travaux publics

MARIANE FAVREAU

« Un bureau, ça se vend. Une ville, ça ne se vend pas, ça reste. » Aussi, en quittant la haute fonction publique de Montréal, M. Richard Vanier a-t-il l'impression d'avoir contribué à la cité d'aujourd'hui et à celle de demain. « Mais c'est toujours en équipe qu'on a travaillé », souligne le directeur des Travaux publics qui prend sa retraite dans quelques semaines.

« Nous sommes un des plus gros entrepreneurs de génie conseil et d'exécution au Québec, dit-il avec fierté. On n'est pas loin derrière Lavalin avec un budget d'opération de \$313 millions, \$100 millions de travaux d'immobilisation, et 4 500 employés. C'est le tiers du budget de la ville et de ses employés.

« Ce dont je suis le plus satisfait, ce que je crois avoir réalisé de plus important, constate-t-il au cours d'une entrevue, c'est d'avoir fait travailler ensemble une équipe multidisciplinaire: biologistes, architectes, ingénieurs, chimistes, arpenteurs, techniciens, cols bleus. Et de donner des résultats, un bon service ou un bon produit. Nous avons toujours atteint les objectifs qu'on nous fixait, et même au-delà. »

M. Vanier est l'un des directeurs de service de la Ville qui se prévalent des dispositions d'une retraite anticipée. « C'est toute une surprise pour un gars qui ne s'y attendait pas. Mais c'est une occasion qui ne se présente pas souvent dans la vie. L'administration lui demandait de continuer à diriger son service, peu touché par la vaste restructuration. Mais comme il se qualifiait pour une pré-retraite, il a préféré la prendre. « A 53 ans, s'il se présente une occasion intéressante

de travail, mes chances sont encore bonnes », explique-t-il.

Normalement, il aurait eu droit à sa pleine retraite dans une dizaine d'années. Dans les conditions actuelles, il peut « racheter » des points de pénalité et partir avec une rente confortable. Son salaire actuel est de \$105 000.

Il estime que l'administration s'est montrée très correcte envers ses chefs de service, ceux qui partent comme lui, et ceux qui assument d'autres fonctions. A l'assemblée du conseil, la semaine dernière, M. Lainstat a fait l'éloge de chacun. « Ça fait grand plaisir sur le plan personnel, de voir que nos services sont reconnus par la nouvelle administration... Qui était l'opposition il n'y a pas si longtemps, et avec qui on avait parfois des divergences d'opinions. »

Curieusement, c'est aussi à l'occasion d'une restructuration qu'il a pris la tête du service des Travaux publics. De 1974 à 1979, il était directeur du service de la Voie publique. En 1979, le président de l'exécutif lui demande d'étudier la fusion de son service avec celui des Parcs et des Travaux publics dont les directeurs prenaient leur retraite. « C'est en



M. Richard Vanier n'est pas amer de quitter ses hautes fonctions à la Ville de Montréal et croit avoir été traité avec justice par la nouvelle administration.

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

concertation avec les trois services qu'on a préparé le rapport. Et les trois services sont restés tels quels jusqu'après son adoption. »

M. Vanier aurait préféré une telle consultation pour la mise en place de la réforme actuelle, et il en a discuté avec le secrétaire général sans le convaincre.

Par ailleurs, M. Vanier se dit d'accord avec certains aspects de la réforme du maire Doré puisqu'elle se place dans la ligne de ce qu'il a déjà signalé à l'ex-président Yvon Lamarre. « Depuis un an, nous constatons que les coûts administratifs étaient trop élevés, qu'il y avait double et triple contrôle. Parfois, il y avait trop

de têtes et pas assez d'Indiens. Mais on était en fin de mandat... l'ai tenu le même langage à M. Doré. »

Être ainsi pres des décideurs, pouvoir influencer les décisions et réaliser des projets, sont des aspects intéressants de son rôle, estime M. Vanier. « On se faisait un

point d'honneur à leur donner un peu plus que ce qu'ils demandaient. »

Ingénieur civil, Richard Vanier fut gérant de la ville d'Outremont avant de venir à Montréal, en 1974. Il raconte quelques anecdotes sur M. Lamarre. Par exemple, comment il a mis fin aux « cousins » que les services se gardaient en fin d'année, ou aux « prêts de plantes » du Jardin Botanique. « Il avait le nez partout. Certains n'aimaient pas ça, mais cela a fait du bien. »

De mauvais souvenirs? « Il y a un fait qui m'a profondément blessé. On a lancé des choses sur les contrats d'enlèvement de la neige, mettant mon intégrité en doute. La Presse les a repris. Il y a eu une enquête de la Sûreté du Québec et de la commission municipale. J'ai été blanchi, mais cela fait mal. »

Et l'avenir? Faut-il que la Ville confie davantage de travaux à l'entreprise privée? « Il faut une continuité, une culture municipale qui demeure. C'est pour cela qu'il faut trouver un juste équilibre entre ce que la ville confie à l'entreprise privée et ce qu'elle fait elle-même.

« Notre aqueduc, par exemple. On a un réseau très bien planifié, très bien entretenu qui prend de l'expansion normalement et notre procédé ne coûte pas cher. Nous le devons à nos pères qui ont bien pensé tout cela dans les années 20. »

« Il faut garder cette expertise de qualité, le savoir-faire qui se transmet. Il faut que la relève la prenne. »

Des regrets? « Quitter mon équipe. On voudrait que cela dure toujours, comme un mariage. Mais je suis assuré que cette culture établie ici va continuer, avec la préoccupation du service aux citoyens qui est bien ancrée dans nos moeurs. »

Toute la vérité sur la querelle des... lampadaires

Les Travaux publics à Montréal, c'est la conception et la réalisation d'avenues, de maisons de la culture, des Floralies. Mais c'est aussi l'éclairage des rues. Les nouveaux lampadaires de Montréal, est-ce vraiment M. Yvon Lamarre (ou sa femme) qui les a choisis, dans les catalogues, comme le veut la légende?

Non, pas vraiment, explique M. Richard Vanier, mêlé de près à cette question. « M. Lamarre est revenu de Munich très impres-

sionné par l'allure de la ville. Il a voulu faire quelque chose pour identifier nos rues commerciales et caractériser les quartiers. Il a donc pensé à des lampadaires différents d'un quartier à l'autre. »

Mais où en trouver? « Nos gens se sont lancés à leur recherche. Ils ont ramené des catalogues et on a établi des critères de résistance, d'étanchéité, etc. Pour finalement retenir une quinzaine de modèles qu'on a soumis au comité exécutif, explique M. Vanier.

Et ce sont les membres qui ont choisi, le maire Drapeau compris.

« On a soumis cela aux marchands des rues concernées. Les « boules » de la rue Sainte-Catherine ouest, par exemple, c'est encore cela que ceux de l'est ont choisi. Et savez-vous qu'on retrouve les mêmes à Salzbourg? »

La querelle des nouveaux lampadaires est maintenant terminée. A preuve, les rues qui n'en ont pas encore, en demandent.

MACHINE À ÉCRIRE
RÉPARATION GRATUITE
 « Seulement le coût des pièces nécessaires »

- Cueillette et livraison • (\$3.00) et + Montréal - Laval - Rive sud
- Électrique • Electronique • Manuelle

Nous demandons des machines à écrire (tous les modèles acceptés) pour les réparer et les vérifier complètement et gratuitement. Travail effectué par nos étudiants-techniciens en stage de perfectionnement.

• Réparation professionnelle! GARANTIE 3 MOIS!
 Nous avons besoin de tous les modèles de machines.

Confiez-nous la vôtre!
 Profitez-en et appelez-nous!

HEURES D'AFFAIRES:
 Lundi ou vendredi
 9 h à 17 h

Centre de Formation
 Technique de machines de bureau **383-8330**

221A ouest, boul. Crémazie, Montréal, Québec

MONT ROYAL
 Ford

super spécial INTÉRÊT

À PARTIR DE *

3.9%

SUR: ESCORT EXP
 1986 OU 1987
 MUSTANG
 TEMPO

* 3,9% — 12 à 24 mois
 6,9% — 25 à 36 mois
 7,9% — 37 à 48 mois
 9,9% — 49 à 60 mois

Offre conditionnelle à l'acceptation de crédit

2275, av. du Mont-Royal Est
 (angle rue Fullum)

526-9111

GRAND GRAND SOLDE

ECONOMISEZ RADIAL DE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX à partir de **7980 \$**

ECONOMISEZ NOTRE MEILLEUR RADIAL TOUTES SAISONS à partir de **6690 \$**

ECONOMISEZ RADIAL TOUTES SAISONS ECONOMIQUE à partir de **4980 \$**

ECONOMISEZ RADIAL DE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX à partir de **11490 \$**

GOODYEAR
 On peut s'y fier.

CENTRES DE SERVICE AUTO GOODYEAR

MONTREAL 9170, RUE SHERBROOKE EST 352-2662 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	MONTREAL 9255, AV. PARPINEAU 527-9854 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST-LÉONARD 9255, BOUL. LACORDAIRE 325-3280 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LaSALLE 1870, AV. DOLLARD 363-0633 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LONGUEUIL 85, BOUL. STE-FOY 679-5250 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST-LAURENT 1340, MONTEE-DE-LIESSE 334-9312 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
MONTREAL 5750, COTE DE LIESSE 731-6471 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	MONTREAL-CENTRE-VILLE 11, BOUL. DE MAISONNEUVE EST 849-8031 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAVAL-CHOMEDEY 1250, BOUL. LABELLE 686-3575 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	VERDUN 4000, AV. VERDUN 761-4568 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, CHEMIN DES SOURCES 684-9532 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ANJOU 8301, BOUL. METROPOLITAIN 354-7444 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine
MONTREAL 2615, RUE ONTARIO EST 527-8364 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	AMUNTSIC 10220, BOUL. ST-LAURENT 381-2591 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAVAL-PONT VIAU 366, BOUL. DES LAURENTIDES 667-0210 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	CHATEAUGUAY 104, BOUL. D'ANJOU 691-3160 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST-MICHEL 3845, RUE JEAN-TALON EST 729-4394 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	W. GORDON INC. 2125, BOUL. CAVENDISH 481-7771 De 7 h 00 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 00 à 13 h 00

*Garantie à l'échelle nationale. *Protection contre les risques routiers offerte en option.

Michèle Thivierge est formelle: ce n'est pas Réjean Pépin qui a fait un hold-up chez elle

Condamné à trois ans de prison, Pépin soutient avoir été victime d'un coup monté

ANDRÉ CÉDILOT

« Ce n'est pas Réjean Pépin qui a fait le hold-up chez moi, j'en suis certaine... » Quoique bref, le témoignage de Michèle Thivierge, 43 ans, propriétaire du commerce de nettoyage la-Lou, à Longueuil, apporte un peu d'éclairage à l'enquête jusque la nébuleuse de la Commission de police du Québec.

Mme Thivierge est formelle sur un autre point : une seule fois, elle s'est rendue au poste de police de Longueuil afin de passer en revue une série de photographies de suspects pour le vol survenu à son magasin, le 6 juin 1985. Encore là, elle dit ne pas avoir reconnu Réjean Pépin.

« Je l'ai vu pour la première fois à son entrée dans la salle d'audience. Je ne l'avais jamais vu avant... », assure Mme Thivierge. « J'ai la figure du suspect gravé dans la mémoire. Et je suis sûre que ce n'est pas lui... », a-t-elle répété, en se tournant vers Réjean Pépin, assis dans le prétoire.

Mme Thivierge n'a jamais été appelée à témoigner au procès de Pépin, à l'automne 85. Trouvé coupable de quatre vols dans des commerces de nettoyage, Pépin a été condamné à trois ans d'emprisonnement. Encore aujourd'hui, il crie son innocence, affirmant avoir été victime d'un coup monté.

Saisie d'une plainte, la Commission de police tente depuis deux jours de savoir si l'enquête de la police de Longueuil s'est faite selon les règles de l'art.

Hier, on a pu apprendre que les policiers de Longueuil se sont fies, presque tout le long de l'enquête, sur la parole d'un seul témoin, Suzanne

Monette, victime de vols survenus les 13 et 25 juin 85. Six semaines plus tard, elle avait identifié Pépin sur une photo d'archives de la police. En compagnie du détective Michel Viau, elle s'était aussi rendue dans un centre de rénovation, où elle avait reconnu Pépin.

L'agent Viau se met dès lors à la recherche du suspect. Ce n'est que tard dans la soirée du jeudi 17 octobre qu'il finira par le trouver, à Angoulême. Il soutient n'avoir jamais invité Pépin à le rencontrer le lundi suivant au poste de police. « Je voulais simplement m'assurer qu'il était le bon homme », a-t-il dit. Il ne peut toutefois produire de notes officielles, attestant des échanges qu'il a eus avec Pépin ce soir-là.

Il ne peut non plus fournir de détails précis sur la façon dont il a mené l'enquête jusqu'au 5 novembre 1985; Viau étant affecté à une opération spéciale dans le métro de Longueuil, le dossier est alors remis à l'agent Jacques Sévigny, appelé en renfort à cause d'un surcroît de travail à la section des enquêtes criminelles de la police de Longueuil.

De toute évidence, c'est sur la foi des seules informations contenues dans le rapport du policier Viau que l'agent Sévigny poursuivit l'enquête. Il convoqua alors Pépin à son bureau pour l'interroger. Il procéda aussi à une parade d'identification au cours de laquelle deux témoins, dont Suzanne Monette, pointèrent de nouveau Pépin comme l'auteur de quatre vols.

Fait à noter, l'autre témoin, Nathalie Raymond, qui travaille avec Mme Michèle Thivierge, n'avait pas reconnu Pépin dans la pile de photographies qu'on lui avait mises sous les yeux, deux mois plus tôt, au poste de police de Longueuil.

A aucun moment, à l'instar de son collègue Michel Viau, il ne tint compte des éléments disparates contenues dans les autres rapports de police; description du suspect qui varie d'un témoin à l'autre; l'auto suspecte était grise avec des bordures rouges, alors que la voiture de l'amie de Pépin était toute bleue, etc.

Il n'a pas non plus parlé à d'autres témoins oculaires que Suzanne Monette et Nathalie Raymond.

De fait, après s'être assuré que Pépin pouvait s'absenter en catimini de son lieu de travail, renforçant ainsi les soupçons à son endroit, l'agent Sévigny a soumis le dossier à un substitut du procureur général, le 2 décembre 1985. Les accusations furent portées le 24 janvier suivant. Six mois plus tard, Pépin est jugé et condamné. Il séjourne actuellement au pénitencier de Cowansville, même s'il a porté sa cause en appel.

À l'issue de la journée d'hier, le juge Raymond Boily et le commissaire Réjean Breault ont décidé de reporter l'enquête à une date ultérieure. Entre-temps, ils ont ordonné à l'agent Michel Viau de tout faire pour tenter de retrouver les fameuses notes qu'il dit avoir prises durant les premiers mois de son enquête.



Gérald LeBlanc

Montréal aime Shanghai

En 1979 la Chine tournait le dos à l'isolement socialiste et entrouvrait la porte aux dollars capitalistes. L'Occident a alors réalisé que le milliard de Chinois constituait le plus vaste marché du monde.

On ne parlait plus du péril jaune mais de la conquête de cette nouvelle frontière qui offrait aux pays développés une sortie inespérée du cul-de-sac de la consommation.

Imaginez! Quarante consommateurs-importateurs Chinois pour chaque producteur-exportateur Canadien! Montréal aussi voulait sa part du gâteau.

Le 14 mai 1985, le maire de Montréal, Jean Drapeau, se rendait à Shanghai (une ville-province de quelque 12 millions d'habitants) pour signer, avec son homologue Wang Daohan, un protocole de « relations amicales » entre les deux cités.

Hier, Jean Doré a promis d'intensifier les efforts de collaboration avec Shanghai, qu'il visitera à son tour cet automne. Le maire a aussi indiqué sa volonté d'y impliquer la communauté chinoise de Montréal.

Il y avait plus de 200 personnes rassemblées à l'hôtel Quatre-Saisons pour entendre le maire de Montréal et toute une brochette d'experts dans les relations avec la Chine.

Des fonctionnaires de Montréal, Québec et Ottawa, mais surtout des représentants de l'entreprise privée avaient en effet répondu à l'appel du GERFI, un groupe de recherche étroitement associé à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Pas de vin d'honneur! Pas de palabres sur le Celeste Empire et la Nouvelle-France. Non, une journée d'études sur l'art de négocier et de signer des contrats avec les nouveaux partenaires chinois. Un art difficile à maîtriser, selon les experts entendus hier au séminaire « Les échanges Canada-Chine: l'exemple Montréal-Shanghai ».

Claude Piche, le directeur de la CIDEM (le bureau de liaison montrealais dans l'accord avec Shanghai), a commencé par remettre tout le monde en contact avec la dure réalité. « La Chine, a-t-il dit, constitue un imposant marché, mais il ne faut pas y voir un nouvel Eldorado ».

Les documents préparés par le ministère du commerce extérieur du Québec démontrent en effet que nous n'avons pas encore trouvé la mine d'or. Il est vrai que de 1970 à 1985 les exportations du Canada vers la Chine sont passées de \$142 millions à \$1,2 milliard. Mais il est aussi vrai que le Québec ne compte que 15 p. cent de ces exportations. En 1985, le Québec a importé pour \$170 millions de Chine et y a exporté pour \$191 millions.

Il est aussi vrai que la Chine aimerait réduire le déficit de sa balance commerciale avec le Canada (\$405 millions d'exportations contre \$1,2 milliard d'importations en 1985), comme l'a rappelé, hier, le nouvel ambassadeur chinois au Canada, Zhang Wenpu.

Revenant justement d'une visite à Shanghai, M. Wenpu, aux allures toutes nord-américaines comme la plupart de ses collègues présents à la journée d'études, a aussi indiqué clairement les trois priorités de son pays dans l'acceptation d'investissements étrangers: la fabrication de produits exportables, la fabrication de produits qui remplacent les biens importés, les entreprises favorisant l'implantation de nouvelles technologies.

Avec ces réserves, de taille, M. Wenpu invite les Canadiens à investir en Chine.

Son jeune compatriote, Xiong Gang, y est allé d'une série de conseils d'amis aux Montrealais voulant faire des affaires avec les Chinois. Administrateur à la Commission des relations économiques de Shanghai (le pendant de la CIDEM pour le suivi de l'accord entre les deux villes), M. Gang termine un stage de perfectionnement à l'ENAP.

« La modestie est appréciée et les plaisanteries sur la Chine mal venues. Il vaut mieux être invité avant d'aller voir quelqu'un », indique ce jeune administrateur qui parle un excellent français.

Voici ses quatre recommandations. Il vous faut trouver la bonne porte, en vous rappelant l'importance de l'autorité, particulièrement celle du gouvernement. La notion du temps est différente en Chine, qui voit la progression de son économie à très long terme; il faut donc prendre le temps d'établir un climat de confiance. Les Chinois n'aiment pas faire des affaires par téléphone, avec des inconnus; l'amitié et les sentiments personnels jouent souvent un rôle de premier plan. Armez-vous de patience et de persévérance, car la Chine manque de devises et fonctionne avec un appareil de décision très lourd.

Difficile donc le commerce avec la Chine, mais pas impossible comme l'ont souligné quelques représentants de firmes qui y ont réussi des percées intéressantes: Spar Aerospace, de Sainte-Anne-de-Bellevue, General Wood and Veneer, de Longueuil et l'Institut Armand-Frappier, de Laval...

Un représentant du ministère de l'agriculture du Québec, Richard Bourdeau, est même venu expliquer comment l'accord Montréal-Shanghai avait servi de point de départ à l'implantation d'une ferme expérimentale en banlieue de la jumelle chinoise.

Les contacts avec la Chine c'est aussi Charles Dutoit, invité à y diriger un orchestre symphonique, les quelque 300 jeunes Chinois qui poursuivent leurs études universitaires à Montréal, les entraîneurs de ping-pong et de natation qu'on veut s'échanger, l'exposition des Splendeurs de Chine et les penjin à Montréal... bref, tout ce qui peut créer et renforcer les liens avec l'Empire du Milieu.

On avait l'impression hier que la plus grande valeur sur le marché montrealais c'était finalement la présence chez nous de gens qui connaissent la Chine et parlent le chinois. Gervais Lavoie, un sinologue spécialisé dans les relations commerciales, faisait figure de sorcier: on venait lui demander toutes sortes de renseignements, des réseaux de distribution à l'émergence d'un réseau privé parallèle à la lourde machine étatique.

Et Montréal peut heureusement compter sur ce genre de perle rare pour mousser ses relations avec Shanghai. Jean Marchand est chef du Bureau de la Coopération Montréal-Shanghai. C'est lui, qui devait hier présenter l'état du dossier. Il était hélas absent, encore une fois en service commandé en Chine. Ottawa et Québec se l'arrachent en effet dès qu'un ministre effectue un voyage au pays de Mao. C'est, semble-t-il, un interprète inégalé. Il revient bientôt et je vous en reparlerai.

ENTREPOSAGE FOURRURES

- Sur un simple appel, nous passerons chercher votre manteau. —10% sur l'entreposage pour l'âge d'or
- Pour une protection sûre, composez le **522-3181**

1473, rue Amherst, Montréal
UN NOM DE CONFIANCE

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Hyundai Pony L

ÉQUIPEMENTS STANDARD:
Servofreins
5 pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier
Phares au quartz halogène scellés
Rétroviseur intérieur jour/nuit
Desembueurs latéraux
Verrouillage de sécurité des portières arrière
Rétroviseur extérieur gauche
Avertisseur sonore à deux tons
Éclairage du tableau de bord à rhéostat
Troisième feu de freinage surélevé
Moquette intégrale
Sièges avant inclinables
Système de chauffage avec soufflerie à quatre vitesses
Accoudoirs
Des essuie-glace/lave-glace à balayage intermittent avec cadence variable
Cache-bagages arrière
Dégivreur de lunette arrière avec minuterie
Rangement compact des outils
Boîte à fusibles à l'intérieur
Banquette arrière escamotable
Éclairage dans le coffre
Allume-cigarette
Poignées de maintien (avant et arrière)
Pare-soleil jumelés avec pochette côté conducteur
Totalisateur kilométrique
Ceintures de sécurité de couleur harmonisée et carillon avertisseur
Antenne radio
Panneau d'accès au réservoir à essence verrouillable
Silencieux recouvert d'aluminium
Des garde-boue à l'avant et à l'arrière
Protecteurs de logement des roues avant
Enjoliveurs de roues
Traitement spécial protecteur anti-corrosion
Démarrateur et batterie à haut rendement
Alternateur 70A à haut rendement

Pony 87
RABAIS COMPTANTS
du fabricant
500\$ et 900\$
jusqu'au 30 avril!

Notre longue liste d'équipements standard garde la concurrence loin derrière.

Et maintenant, avec nos prix, on la perd de vue!

*Établi selon le prix de détail suggéré par le fabricant moins un rabais de 500 \$ du fabricant, taxe, transport, préparation et immatriculation en sus. Prix de la concurrence établis selon les prix de détail suggérés par les fabricants au 24 janvier 1987 et 24 février 1987 et vérifiés auprès des concessionnaires. Les rabais du fabricant sont accordés chez les concessionnaires participants.

6 795\$	Honda Civic	Toyota Tercel	Mazda 323
6 295\$*	7 695\$*	7 898\$*	8 150\$*

*s'applique uniquement aux voitures neuves

Hyundai Pony: Depuis deux ans, la sous-compacte la plus vendue au Canada!

HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

<p>OUEST Hyundai Pony Centreville 2077 ouest, rue Sainte-Catherine Montréal 931-8243</p> <p>Jaykai Hyundai 30, boul. Mgr Quichotte Ville Ile-perrot 453-6363</p> <p>Autos Visa Inc. 500, boul. Mgr Langlois Valleyfield 377-1985</p> <p>Safari Automobiles Inc. 300, rue Lafleur LaSalle 364-3124</p>	<p>Automobiles Ulsan Ltée 2355, boul. Hymus Dorval 683-5702</p> <p>SUD Seray Auto Inc. 730, boul. Perigny Chambly 658-4482</p> <p>C.W. AutoSud Inc. 3839, boul. Taschereau Saint-Hubert 678-1220</p> <p>Automobiles Corée Longueuil Ltée 1680, boul. Marie-Victorin Longueuil 670-2080</p>	<p>Les Automobiles Clogginor Inc. 359, rue Laberge St-Jean-sur-Richelieu 348-6817</p> <p>Pony de Montréal 5187, avenue Papineau Montréal 521-3201</p> <p>Moteur Châteauguay 83, St-Jean-Baptiste Châteauguay 692-9630</p> <p>Principale Autos Ltée 1196, rue Principale Granby 378-4666</p>	<p>NORD Desmeules Hyundai 1237, boul. des Laurentides Ville de Laval 668-6393</p> <p>Hyundai Terrebonne 1990, ch. Gascon St-Louis-de-Terrebonne 471-7669</p> <p>Chomedey Hyundai 2480, boul. Cure Labelle Chomedey, Laval 682-6000</p> <p>Auto Hyundai St-Eustache 356, boul. Sauve St-Eustache 491-1292</p>	<p>EST Pointe-aux-Trembles Pony 12150, rue Sherbrooke est Montréal 645-2233</p> <p>Les Automobiles Lise Grenier Inc. 1250, Rte. Marie-Victorin Tracy 743-1244</p> <p>Hyundai Repentigny 845, rue Notre-Dame Repentigny 582-3182</p> <p>Pie-IX Pony 9390, boul. Pie-IX Montréal 324-6821</p>
--	---	---	--	---

Décoratek

La plus importante firme québécoise de vente au détail de stores à lames verticales est

EN FAILLITE

Le solde débute le jeudi 9 avril à 9 heures précises.

Le stock de 30 magasins a été assemblé en 5 endroits à Montréal:

- | | | |
|--|---|---|
| ■ 7573 St-Hubert
3 coins de rue au nord de Jean-Talon | ■ 6834, 2e Avenue
juste au nord de St-Zotique | ■ 88, boul. des Laurentides,
Laval
juste au nord de Pont-Viau |
| ■ 3899 Masson
5 coins de rue à l'ouest de Pie-IX | ■ 4247 Wellington, Verdun
entre Galt et Gordon | |

Pour plus de détails, voir notre grande annonce en page A-7.

VENTE CONDUITE PAR

Maynards

INDUSTRIES, DIVISION DE LIQUIDATION



1110 ouest, rue Sherbrooke, suite 509
Montreal, Québec H3A 1G8

Bureaux à
TORONTO • VANCOUVER

L'enseignement du français sera la priorité de l'Alliance

ANDRÉ PRATTE

■ L'Alliance des professeurs de Montréal fera de l'année 1987-88 « l'année du français dans les écoles », a annoncé hier en conférence de presse la présidente du syndicat, Mme Lorraine Page.

Cela se traduira principalement par la tenue durant l'automne d'un vaste débat sur la question chez les 8000 membres de l'Alliance, tous enseignants de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM).

La présidente de l'Alliance a déclaré hier lors de la clôture du colloque annuel du syndicat qu'elle souhaitait un « redressement majeur » dans l'apprentissage du français à l'école.

Au risque de froisser certains de ses membres, Mme Page a soutenu que « ce n'est pas seulement aux professeurs de français que revient la tâche d'enseigner le français à l'école mais à l'ensemble des enseignantes et enseignants ».

« Je comprends, a-t-elle expliqué à *La Presse*, le professeur de géographie qui hésite à faire perdre des points aux élèves pour des fautes de français, mais il devrait au moins souligner les fautes aux élèves qui ont des problèmes ».

La dirigeante syndicale a aussi souhaité qu'on accorde plus d'importance au français écrit et à ses règles : « l'apprentissage du français devra être fondé sur ce qui fait l'assise et la richesse de cette langue : la structure, la syntaxe, la morphologie, l'orthographe ».

Ces orientations sont en contradiction absolue avec ce qu'ont longtemps prôné plusieurs enseignants, et le ministre de l'Éducation, et Mme Page a admis en conférence de presse qu'elles suscitent des résistances : « il y a du travail à accomplir, mais les fondements sont là, les enseignants sont prêts à en parler ».

Outre ce débat, l'Alliance des professeurs de Montréal incitera et aidera chaque école de la ville à mettre sur pied un projet pédagogique axé sur l'apprentissage du français.

Le syndicat participera aussi à la consultation des milieux scolaires lancée la semaine dernière par le ministre Ryan, bien que la présidente ait exprimé plusieurs réserves quant à l'orientation et aux modalités de cet exercice.

Mme Page reproche au ministre de limiter à l'école sa recherche des causes et des solutions aux lacunes dans l'apprentissage du français. Selon elle, causes et solutions dépendent de l'ensemble de la société, et notamment de la place que le gouvernement québécois donnera au français.

« Les enfants n'apprendront le français dans nos écoles que s'ils sont convaincus de son importance », a affirmé Mme Page.

« Dans les écoles françaises où on compte beaucoup d'allophones forcés d'y étudier par la loi 101, a-t-elle raconté, non seulement l'anglais est-il la langue de la cour de récréation, mais de plus en plus d'élèves exigent que leur professeur leur parle anglais en classe et en dehors de la classe ».

La plupart des femmes disent recevoir un traitement égal à celui des hommes

Dans les métiers dits « non-traditionnels »

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Neuf femmes sur 10 qui exercent un métier non-traditionnel estiment recevoir le même traitement dans leur milieu de travail que leurs collègues masculins.

Tels sont les résultats d'une enquête réalisée auprès de 851 travailleuses qui exercent un métier non-traditionnel aux niveaux secondaire, collégial et universitaire. Les données du sondage ont été rendues publiques mardi, au colloque de l'Alliance des professeurs de Montréal par Mme Michèle Berthelot, qui travaille dans le secteur de la condition féminine au ministère de l'Éducation.

De ces 851 femmes, 123 ont reçu une formation secondaire et occupent des emplois comme bouchères, typographes ou d'autres emplois non-traditionnels. Aussi, 369 possèdent un diplôme collégial et oeuvrent comme techniciennes en architecture, policières, techniciennes en laboratoire. Et 359 ont un diplôme universitaire. Elles travaillent comme ingénieurs, avocates, médecins, comptables ou notaires.

Pour la grande majorité de ces femmes, l'égalité des chances est devenue une réalité. Neuf sur 10 se disent très satisfaites ou satisfaites de leur emploi non-traditionnel et choisiraient le même, si elles devaient refaire un choix dans trois ans.

Promotions

La très grande majorité estime avoir autant de chances de promotion que les collègues masculins. La majorité croit aussi que leur opinion professionnelle compte autant auprès des patrons que l'avis de leurs collègues masculins.

La plupart juge aussi que leurs bons coups sont autant récompensés que ceux de leurs confrères. Et leurs erreurs sont tout autant déplorées et corrigées.

L'enquête mène aussi auprès de ces 851 « innovatrices » à aussi permis de détruire certains mythes. La plupart utilise rarement de la machinerie lourde et n'effectue que rarement des travaux salissants ou demandant de la force physique. Pourtant, le travail qu'elles effectuent était traditionnellement réservé aux hommes sous prétexte qu'il s'agissait d'un travail manuel ou salissant.

Ce qui plaît et déplaît

Ce qui plaît le plus à ces femmes dans leur emploi non-traditionnel, c'est précisément le genre de tâches qu'elles accomplissent. Leur emploi demande de l'organisation, des responsabilités et de l'initiative.

Ce qu'elles détestent le plus dans leur emploi non-traditionnel? C'est qu'on leur demande de faire du travail d'exécution sans responsabilité et, deuxièmement, c'est qu'on leur demande de faire du « travail de femme », soit s'occuper du travail de bureau ou de l'entretien ménager.

Pas gagné

Même si ces nouvelles sont réjouissantes, commente l'auteur de l'étude, Mme Berthelot, il ne faut pas crier victoire trop vite. Ces femmes représentent quand même une minorité, 177 000 Québécoises, soit 10 à 15 p. cent de la main-d'œuvre active des femmes.

« Je préfère continuer à me battre pour les 10 p. cent qui sont insatisfaites de leur métier non-traditionnel, les 10 p. cent qui estiment subir un traitement différent de leurs collègues masculins, celles qui croient qu'elles n'ont pas autant de chances de promotion. »

Mme Berthelot se réjouit toutefois de savoir que ces femmes vivent majoritairement le même traitement, les mêmes conditions que leurs confrères.

Bell au Salon de la Femme

Des prix qui font jaser!

Venez jaser avec nous au stand de Bell Canada au Salon de la Femme 1987 et découvrez des prix tout à fait spéciaux!

ECONOMISEZ
1\$

Et d'abord le prix d'entrée!

Bell Canada vous offre une réduction de 1\$ sur le prix d'entrée au Salon de la Femme. Pour en profiter, il suffit de vous présenter à l'entrée du Salon avec votre compte de téléphone résidentiel indiquant 10\$ ou plus de facturation pour des communications interurbaines effectuées entre le 1^{er} mars et le 24 avril 1987.

Mais surtout le Grand prix!

Un voyage d'une semaine pour deux personnes à la Guadeloupe! Voilà le Grand prix que Bell vous offre la chance de gagner, en collaboration avec Sol-Vac. Pour participer, il suffit de se rendre au stand de Bell et de déposer son bulletin de participation dans la boîte prévue à cet effet.⁽¹⁾ Cédez vous aussi à "l'appel du Sud"!

SOL-VAC
TOURISME

Et à propos de prix...

Les tarifs de l'interurbain Bell sont maintenant plus abordables que jamais. Profitez-en! Ce sont des tarifs qui font jaser!

Pour obtenir plus d'information au sujet du Salon de la Femme, composez sans frais le 1 800 363-6525.

(1) Les bulletins de participation et les règlements du concours sont disponibles au stand de Bell au Salon de la Femme.

L'efficacité
passe par Bell^{MC}

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

O'berge du Village
SPÉCIAL WEEK-END DE PÂQUES EN ESTRIE
 3 nuitées au prix de 2 commençant le jeudi ou vendredi
 Rens. et rés.: 1-800-567-6089 ou (819) 843-6566
O'BERGE DU VILLAGE
 261, rue Merry sud
Magog, Qc, J1X 3L2

Des citoyens ont l'intention de livrer bataille au maire de Piedmont

Son projet de construction domiciliaire menacerait la quiétude existante

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un groupe de citoyens de Piedmont s'oppose farouchement au projet de construction d'un vaste domaine résidentiel connu sous le nom La Fautière, une affaire de quelque \$20 millions. Pour que ce projet se réalise, le conseil municipal doit d'abord amender son règlement de zonage. Le promoteur du projet est le maire de Piedmont, M. Louis J. Clément, entrepreneur en construction.

Même si les travaux ne sont pas encore commencés, La Fautière fait l'objet d'une importante campagne publicitaire dans les journaux; depuis quelque temps, des dépliants sont placés dans le pare-brise des automobiles en station-

nement dans les stations de ski et un peu partout dans la région. La période dite de pré-vente se terminait le 1er avril.

Ce projet domiciliaire, si jamais il voit le jour, doit être réalisé au sommet du mont Belvédère qui surplombe l'autoroute des Laurentides.

Naturellement, le maire Clément s'abstient de participer aux votes de l'administration municipale portant sur le projet dont il est le promoteur à titre privé; cela n'empêche cependant pas bon nombre de personnes de cette municipalité des Laurentides de penser que M. Clément court le risque de se placer en plein conflit d'intérêts.

Un conseiller municipal de Piedmont, M. Maurice Parizeau,

a déclaré hier à *La Presse* que les édiles avaient accepté de modifier le règlement de zonage pour permettre cette construction. « Mais rien n'est cependant encore officiel car il faut attendre l'assemblée des électeurs, comme le veut la loi », a-t-il souligné.

Cette construction se ferait en hauteur, trois ou quatre étages, ce à quoi s'oppose la population.

Referendum

Joint au téléphone, la porte-parole des opposants, Mme Andrée Lafond-Galley, a annoncé que les contestataires se rendront nombreux le 24 avril à l'hôtel de ville pour réclamer la tenue d'un referendum sur cet important projet. Mme Lafond-Galley, qui est à la tête de l'Association pour

la protection de l'environnement de Piedmont, a ajouté qu'une pétition dénonçant les ambitions du maire Clément circulait dans cette paisible municipalité des Laurentides.

« Si ce projet devient une réalité, souligne Mme Lafond-Galley, il va y avoir au moins 200 personnes de plus par semaine qui vont venir à Piedmont. De plus, les maisons doivent être construites en hauteur, ce qui va nuire de beaucoup à notre environnement. Piedmont est une municipalité où le calme prime; nous voulons que cette situation demeure. »

La population de Piedmont est d'environ 1 700 habitants, dont seulement 20 p. cent y demeurent à longueur d'année.

Réseau de cocaïne démantelé

Agence France-Press
 NEW YORK

Les autorités américaines ont annoncé hier à New York le démantèlement d'un important réseau de cocaïne et l'arrestation de 20 de ses membres les plus importants, tous des Colombiens.

Les autorités fédérales et de l'Etat de New York ont effectué hier, à l'issue de sept mois d'enquête, des raids sur huit maisons de la région new-yorkaise qui ont permis l'arrestation de ces 20 personnes, dont le trafiquant présumé Hector Agudello, et la saisie de plus de cinq kilos de cocaïne.

Le cas de la grand-mère porteuse révèle un trou dans la loi sud-africaine

Associated Press
 JOHANNESBURG

L'affaire de la grand-mère porteuse pose des difficultés en Afrique du Sud où il y a un vide juridique pour ce type de cas. La mère des triples, qui sont portés par leur grand-mère, pourrait en effet avoir à adopter les enfants pour qu'ils soient légalement les siens.

« La loi sud-africaine ne définit pas ce qu'est une mère. Nous pensions tous savoir ce que c'est », explique un professeur de droit à l'Université de Witwatersrand, Louise Tager. Et la loi sud-africaine ne dit rien des mères porteuses.

La grand-mère, Pat Anthony, âgée de 48 ans, qui vit à Tzaneen, dans le Transvaal, porte en effet les enfants de sa fille. Celle-ci, Karen Ferreira-Jorge, âgée de 25 ans, a subi une hystérectomie après la naissance de son fils, il y a trois ans. Elle a eu recours à la fécondation in vitro pour avoir d'autres enfants. Quatre ovules avaient été prélevés, fécondés en laboratoire par du sperme du mari de Karen, Alcino, 35 ans, et implantés dans l'utérus de Mme

Anthony. Trois foetus en sont issus.

Le gouvernement de Pretoria doit adopter prochainement un projet de loi sur les enfants nés de leur mère naturelle après une insémination artificielle. La loi rendrait ces enfants légitimes. Mais il faudrait amender la loi pour qu'il n'y ait pas de vide juridique au sujet des mères porteuses. Selon un professeur de droit de l'Université d'Afrique du Sud, Sybrand Strauss, les législateurs pourraient s'inspirer du droit britannique, qui interdit la « location d'utérus » lorsque la mère porteuse est rétribuée.

L'affaire des triplés a aussi suscité des remous dans l'Eglise. Un prêtre catholique de Tzaneen déclarait hier au *Beeld*, journal de langue afrikaan, qu'il ne pourrait pas baptiser les bébés. « L'Eglise rejette ce type de grossesse et je dois obéir aux lois de l'Eglise », disait-il.

Le 10 mars dernier, le Vatican a condamné en bloc toutes les techniques de procréation artificielle. Mais il affirmait aussi que « chaque enfant qui vient au monde, de quelque manière que ce soit, doit être accepté comme un don vivant de la bonté de Dieu ».

Décoratek

LA PLUS GRANDE CHAÎNE DE MAGASINS DE STORES À LAMES VERTICALES AU QUÉBEC

EN FAILLITE

Conformément à la soumission du syndic de faillite, tout le stock de

5,3 MILLIONS DE DOLLARS

RIDEAUX ET VOILAGES CONFECTIONNÉS • BARRES ET RAILS POUR TENTURES • QUINCAILLERIE, CRÉATION KIRSCH ET DRACO

• RIDEAUX DE DOUCHE • ACCESSOIRES COORDONNÉS, CRÉATIONS COUTURIER • COUVRE-LITS, DOUILLETES •

GRAVURES ENCADRÉES • COUSSINS • STORES POUR FENÊTRES.

TOUTE LA MARCHANDISE EST OFFERTE AVEC

40 à 50% de RÉDUCTION

SUR LES PLUS BAS PRIX INDIQUÉS DECORATEK

TOUT LE STOCK DE STORES À LAMES VERTICALES A ÉTÉ SUBSTANTIELLEMENT RÉDUIT POUR VENTE IMMÉDIATE

1ère qualité PVC 30 mm coloris assortis 75" x 84"

PRIX SOLDE DE FAILLITE **3356\$**

1ère qualité — aluminium, créations Levolor et Temperex 75" x 84"

Plus de 30 coloris
 PRIX SOLDE DE FAILLITE **4899\$**

DECORATEK — LA MEILLEURE QUALITÉ Lames verticales en tissus 75" x 84"

Choix de plus de 50 modèles
 PRIX SOLDE DE FAILLITE **8720\$**

ESCOMPTES SIMILAIRES SUR TOUTES LES AUTRES GRANDEURS

INCLUANT LES COMMANDES SPÉCIALES

LE SOLDE DÉBUTE LE JEUDI 9 AVRIL à 9 HEURES PRÉCISES

LE STOCK DE 30 MAGASINS A FÊTÉ REGROUPE DANS 5 ADRESSES DANS L'AGGLOMÉRATION MONTRÉLAISE.

• 7573 ST-HUBERT
 3 rues au nord de Jean-Talon
 • 3899 MASSON
 5 rues à l'ouest de Pie-IX

• 6834, 2e Avenue
 juste au nord de St-Zotique
 • 4247 WELLINGTON, VERDUN
 entre Galt et Gordon

• 88, BOUL. DES LAURENTIDES
 LAVAL
 Juste au nord du pont Viau

VENTE CONDUITE PAR
Maynards

1110, rue Sherbrooke ouest, suite 509
 Montréal, Québec H3A 1G8



Bureaux à
 TORONTO • VANCOUVER

Île de Montréal

Les parcs de la CUM sont très fréquentés



FLORIAN BERNARD

À la fin de l'hiver qui s'achève, 67 000 personnes ont fait du ski de randonnée dans les parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal. C'est une hausse de plus de 100 p. cent par rapport à la saison dernière. En dressant le bilan de la saison, le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a rappelé que l'ensemble du réseau comprend maintenant 60 kilomètres de pistes situées dans l'Île-de-la-Visitation, le Cap Saint-Jacques, le Bois-de-Liesse et le Bois-de-la-Reparation. La CUM a conclu des ententes avec des organismes à buts non-lucratifs pour l'entretien des chalets et relais, de même que l'animation dans ces différents parcs. Devant le succès remporté cet hiver, M. Hamelin s'est engagé à s'adonner activement au ski de randonnée l'hiver prochain dans les parcs de la CUM!

UNE ASSEMBLÉE COMME EN 1912

À l'occasion des fêtes du 75e anniversaire de fondation de LaSalle, une reconstitution d'une assemblée de 1912 aura lieu, le 22 avril, d'abord à Lachine, puis à LaSalle, avec des costumes de l'époque. Les conseillers arriveront à l'hôtel de ville dans des voitures d'autrefois. Le dimanche 26 avril, il y aura un bal d'époque sur la grande place du Carrefour Angrignon. Tous les participants seront costumés comme en 1912. La direction musicale de cette soirée historique a été confiée à François Cousineau. Les célébrations des 75 ans de LaSalle se poursuivront jusqu'au 29 août.

EVALUATION DES HLM

À la demande de l'Union des municipalités du Québec, la SHQ a consenti à ce que le bureau de révision de l'évaluation foncière remette les causes de contestation d'évaluation des immeubles d'habitation à loyer modique après le 1er

juin. Cette remise permettra aux villes de prendre connaissance des conclusions et des recommandations du comité conjoint chargé d'étudier les techniques d'évaluation couramment utilisées pour les HLM. Ainsi, les municipalités dont l'audition des causes est prévue pour des dates antérieures au 1er juin pourront demander et obtenir une remise d'audition et profiter des résultats des travaux du comité technique conjoint.

CHOEUR D'ENFANTS DE BELGIQUE

Célébrés à travers le monde, les Petits Chanteurs de Belgique, dirigés par M. Francis Delvin, seront reçus à l'Île-Bizard, le mardi 14 avril prochain. Le chœur qui comprend une quarantaine de choristes donnera un concert de musique sacrée et profane le soir-même, à 20h, dans la belle église historique de Saint-Raphael-de-l'Île-Bizard, sous le parrainage du maire Bernard Patry. Le programme comprendra, outre différentes oeuvres, le *Stabat Mater* de Pergolèse. L'organiste sera M. Etienne Evrard, du Conservatoire de Bruxelles. Il s'agira de la troisième visite des Petits Chanteurs de Belgique au Québec. L'entrée au concert est gratuite et le public en général est invité.

PROPRIÉTAIRES PAS D'ACCORD

La corporation des propriétaires d'immeubles du Québec reproche au ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, d'avoir suggéré un pourcentage de hausse des loyers sans tenir compte de nombreux facteurs, notamment l'augmentation des taxes foncières, des primes d'assurances et du coût de l'électricité. Le directeur général de la corporation, M. Michel Rivérin, a souligné que la diminution du prix du mazout invoquée par le ministre pour limiter les hausses de loyer ne touche que 25 p. cent du parc immobilier du Québec. Selon la corporation, le taux d'inflation du Québec était supérieur à 4 p. cent au 31 décembre dernier. En outre, le gouvernement lui-même a procédé à un accroissement de ses dépenses de 5,9 p. cent au cours de l'exercice actuel.

GRANDE OUVERTURE 4 NOUVELLES SUCCURSALES

AUJOURD'HUI vous avez 4 bonnes raisons de magasiner chez M grâce à ses 4 nouvelles succursales pour mieux vous servir! Une toute nouvelle façon de faire vos emplettes ainsi qu'une super ambiance vous y attendent maintenant! Petits appareils ménagers de marques réputées, meubles de jardin, bicyclettes, tout cela et plus encore sous un même toit et à bas prix courants imbattables. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les adeptes de la mode branchée à des prix toujours abordables. Aussi, chacun des achats effectués est accompagné d'une solide garantie ou argent remis! Allez, faites-vous donc plaisir, magazinez chez M **AUJOURD'HUI!**

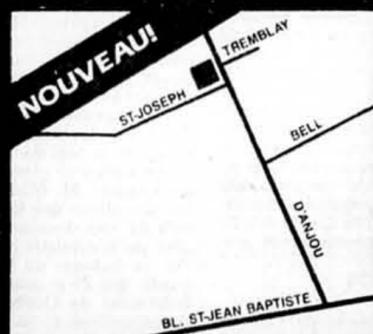
CONCOURS
contest

1 SEMAINE POUR 2 1^{re} CLASSE

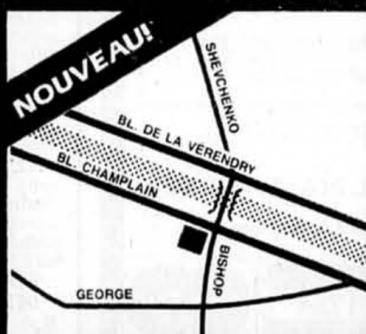
ALLER-RETOUR
ROUNDRIP

Diplomat, Florida RESORT AND COUNTRY CLUBS

Participez d'ici au 9 mai 87/Enter by May 9/87!



180, boul. Anjou, Châteauguay



Place LaSalle



Les Galeries Lachine

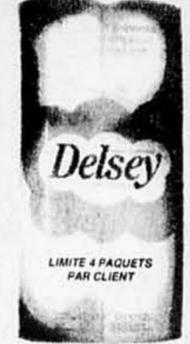


Mail West Island

LIMITE 8 BOITES PAR CLIENT



79¢ 200



LIMITE 4 PAQUETS PAR CLIENT

2.59 pqt de 8



2.29 100 ml

LIMITE 3 PAQUETS PAR CLIENT



1.25 pqt de 4



Avec coupon \$1

3.99 2 L



2.39 2 L



3.29 40



9.59



89¢ chac.



9.99



4.99 chac.

DES P'TITS CADEAUX POUR TOUT LE MONDE!

- * Des oeillets pour les dames
- * Oeufs et lapins en chocolat pour les enfants
- * Casquettes et porte-clés Quaker State
- * Rasoirs jetables Daisy et Good News
- * Échantillons de parfums populaires



77¢ pqt



2.49

Gagnez un voyage à la Barbade!

Voyez tous les détails en magasin!



1.24 2 L



2.49



99¢



5.49 40



4.29 1.8 kg



3.49



1.19 pqt



4.49



2.49



3.77 369 g



LIMITE 4 POTS PAR CLIENT

4.44 227 g



8/96¢

DÉMONSTRATIONS

- Appareils ménagers BRAUN
- Four à micro-ondes QUASAR
- Cafetières électriques MELITTA
- Appareils ménagers BLACK & DECKER
- Nettoyage de bijoux
- Produits de beauté

Consultez l'horaire en magasin.



Après rabais postal

27.99



8.88 chac.

COUPON-RABAIS



Tide 12 L

Notre prix **7.74**

Moins **-1.25**

6.49

1 coupon-rabais par achat. Valable jusqu'au 18 avril 1987.

Avec ce coupon

LIMITE 2 BOITES PAR CLIENT

COUPON-RABAIS



1.49 1 L



7.99 chac.



19.99 chac.

COUPON-RABAIS



IVORY 2 L

Notre prix **3.19**

Moins **-50¢**

2.69

1 coupon-rabais par achat. Valable jusqu'au 18 avril 1987.

Avec ce coupon

COUPON-RABAIS

COUPON-RABAIS



Saran Wrap 30 m

Notre prix **1.89**

Moins **-50¢**

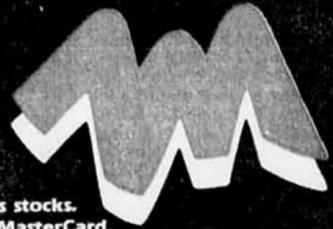
1.39

1 coupon-rabais par achat. Valable jusqu'au 18 avril 1987.

Avec ce coupon

COUPON-RABAIS

- Carrefour Loyal
- Centre Commercial Pont-Viau
- Place Longueuil
- Mail Champlain à Brossard
- Les Promenades St-Bruno
- Mail West Island
- Place LaSalle
- Les Galeries Lachine
- 180, boul. Anjou à Châteauguay



*Pas de bons de réservation sur les articles vendus dans les magasins M. *Prix en vigueur du 8 au 18 avril 1987, jusqu'à épuisement des stocks. Tous les articles achetés dans la section alimentaire de notre magasin du Carrefour Laval ne peuvent pas être portés à votre compte Visa ou MasterCard.

Canadiens tués dans l'effondrement d'un pont aux États-Unis

Associated Press
AMSTERDAM

■ Deux Canadiens au moins ont péri dimanche dans l'effondrement d'un pont de la route nationale 90, à une soixantaine de kilomètres à l'ouest d'Albany, dans l'État de New York.

Il s'agit de Jackson Dalton, 65 ans, de Mississauga, Ontario et Roland Charbonneau, 61 ans, de Toronto, dont la voiture plongea dans le Schoharie Creek en crue lorsque le pont s'affaissa soudain sur une distance de quelque 120 mètres.

Un camion-remorque et au moins deux autres automobiles ont également été précipités dans le torrent, situé à 25 mètres en contrebas.

Cette tragédie a amené les autorités à faire inspecter immédiatement les 819 autres ponts faisant partie de cette route de 900 kilomètres qui relie la région de New York à Albany, au nord, avant de bifurquer vers l'ouest en direction de Buffalo.

Alors que les eaux gonflées par les pluies diluviennes du week-end commencent à se resorber, plusieurs véhicules devenaient peu à peu visibles au fond de la rivière.

Le corps d'un homme de 68 ans originaire de Manchester, au New Hampshire, a été retiré hier d'une Cadillac blanche qui avait été rejetée sur un banc de sable, à un kilomètre environ en aval du pont.

La remorque du poids lourd a été quant à elle retirée du courant à l'aide de treuils lundi après-midi, mais le tracteur n'a pas encore été localisé.

« Il manque encore d'autres voitures, mais je ne puis en préciser le nombre, ni dire combien de personnes elles pourraient renfermer », a déclaré Ronald Emery, sheriff du comté de Montgomery.

« Avec un courant d'une telle force, les recherches sous-marines deviennent impossibles », a-t-il ajouté.

Lundi, l'eau avait baissé de quatre ou cinq mètres par rapport à son niveau de dimanche, mais celui-ci avait commencé à remonter lundi soir, sous l'effet des pluies persistantes.

Le gouverneur de l'État, Mario Cuomo, a chargé le commissaire à la Santé David Axelrod de déterminer la cause exacte de la tragédie, qui, de prime abord, semble avoir été provoquée par l'érosion des poutrelles de soutien du pont.

Les responsables du réseau routier de l'État ont souligné toutefois que le pont avait été l'objet d'importants travaux de restauration il y a à peine deux ans.

La veille de la tragédie, la police de la route avait effectué une inspection visuelle du pont et avait conclu qu'il ne présentait aucun danger.

Réunion des maires de la francophonie

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Une centaine de maires représentant des métropoles francophones du monde entier ont participé hier à l'ouverture du colloque sur l'information municipale.

Ce colloque a été organisé par l'Association internationale des maires francophones (AIMF), organisme fondée en mai 1979 avec pour objectif de multiplier les contacts entre les dirigeants municipaux des villes francophones du monde entier.

En l'absence du président de l'Association, le maire de Paris Jacques Chirac, retenu dans sa ville par ses fonctions, c'est le premier vice-président de l'AIMF, le maire de Québec, Jean Pelletier, qui a ouvert le colloque.

M. Chirac a néanmoins fait parvenir aux délégués un message qui a été lu par le maire de Dakar, M. Mamadou Diop.

Un autre absent : le maire de Beyrouth, M. Nicolas El Amm, deuxième vice-président de l'AIMF, dont la ville est déchirée par une guerre de douze ans.

Le colloque, qui se poursuit aujourd'hui, vise à mettre en commun les procédés de gestion de l'information municipale.

Pour l'Unicef

■ Ce soir, 19 h 30, à la polyvalente Gérard-Filion, la branche montréalaise de l'Unicef tient un grand souper à l'issue duquel elle remettra un chèque de \$21 500 à l'organisme des Nations-Unies pour l'enfance, portant à plus de \$85 000 sa collaboration au bien-être des enfants du monde pour l'année 1986. On donnera aussi les grandes lignes des diverses activités de cet organisme pour l'année qui vient, dont un super-tournoi de golf qui aura lieu le 8 juin à la Vallée du Richelieu.



Deux spécialistes du département des Transports de l'État de New York examinent un tronçon encore intact du pont effondré. PHOTOLASER AP

SCCUQ CSN
FNEEQ
Syndicat des chargés, chargés de cours, de l'Université du Québec, à Montréal

Assemblée générale spéciale

Ordre du jour: état de la situation
• négociation
• grève

Jeudi 9 avril — 19h30
Hôtel du Parc
Salle de bal
3625, avenue du Parc
Montréal

VENTE

27^e anniversaire

AUCUN INTÉRÊT

AUCUN DÉPÔT

AUCUN PAIEMENT

AVANT LE 12 SEPTEMBRE 1987

UN STYLE DE GRANDE DISTINCTION

Cette ensemble est pour vous qui recherchez un meuble de qualité pour la famille d'aujourd'hui et de demain. Il est composé d'une grande table avec double piedestal de 40" x 60" incluant un panneau-rallonge de 24", ainsi que 4 chaises droites et 2 chaises capitaines à dossiers cannes. Le dessus de la table est travaillé fini chêne. Un buffet-huche de 56" fini chêne essuyé à la main ajoutera de la beauté à la salle à manger.

2397\$

9 PIÈCES LIVRAISON GRATUITE

LE DESIGN À SON MEILLEUR

Un décor où le jeu subtil des reflets du fini laqué s'allie parfaitement à la sobriété des lignes et du style. Ce mobilier de construction robuste et de finition soignée se compose d'une commode, bureau triple, miroir vertical et une tête de lit 54" x 60". Deux tables en sus.

997\$

4 PIÈCES
LIVRAISON GRATUITE

LE CALME ET LE CONFORT

Cet ensemble 2 pièces vous apportera le confort voulu et le calme tant recherché. Les dossiers étant hauts et les coussins réversibles, ces deux caractéristiques apportent un côté pratique au mobilier. Causeuse aussi disponible.

897\$

2 PIÈCES
LIVRAISON GRATUITE

OU LA QUALITÉ N'EST PAS UN OBSTACLE AUX BAS PRIX!

BRAULT & MARTINEAU

ACHAT MINIMUM DE 500\$ • NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE
• SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT • AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER LE 12 SEPTEMBRE 1987
• SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT

MONTRÉAL
7930 est. Sherbrooke
(Métro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382, boul. des Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE
1130 Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875 est. Jean Talon
(Pres des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chambly
(Coin Roberval)
679-1260

Quelques meurtres gratuits de Michel Blass

Pour faire plaisir à un ami, ou parce qu'il ne pouvait faire autrement

GERMAIN YARDIP

■ Michel Blass, le tueur à gage devenu délateur, a reconnu avoir procédé à des éliminations gratuites pour diverses raisons, au cours de sa carrière.

Blass, qui purge une sentence d'emprisonnement à vie à la suite de ses aveux sur une douzaine d'homicides involontaires, avec espoir d'être relâché en 1994, continuait hier son témoignage de participation aux assassinats de Sylvain Dagenais et Robert Thomas survenus en 1984 et pour lesquels sont accusés de meurtre au premier degré le cabaretier Bruno Zanetti, son associé Carol Dufour et le motard membre de la bande des Hell's Angels Régis

Asselin qui, lui, n'est inculqué que dans le cas de Dagenais.

Blass, confesse qu'il a participé aux deux meurtres à la suite d'ententes ou de « contrats » intervenus avec Zanetti et Dufour. Il affirme avoir lui-même abattu Thomas et avoir participé à la liquidation de Dagenais au moyen d'une bombe télécommandée fabriquée et placée dans sa voiture par Yves « Apache » Trudeau qui l'a actionnée à distance.

Contre-interrogé par Me Robert LaHaye, Blass a dit qu'à travers toutes ses opérations meurtrières pour la plupart desquelles il était payé, il lui est arrivé de tuer gratuitement, pour diverses raisons : pour rendre service à des amis, pour éliminer un témoin

génant, par principe ou, encore, en raison des circonstances.

Dans ce dernier cas, il a cité l'explosion d'un appareil de télévision piégé dans un appartement du boulevard De Maisonneuve qui avait causé la mort de quatre personnes, en novembre 1984. Des quatre victimes, Robert Lelièvre, Gilles Paquet, Louis Charles et Paul April, seul April était visé. Les trois autres étaient avec lui, mais il ne fallait pas, pour cette seule raison, retarder l'exécution.

« On n'avait rien contre eux, mais ils étaient là. »

Autre exemple : lui et son frère, Richard Blass, décédé depuis, devaient tuer Roger Côté parce qu'il avait nui à Richard, dans des circonstances qu'il n'a pas précisées. Ils ont tué Côté mais ont dû se dé-

faire également de Serge Côté, son frère, parce qu'ils le considéraient comme un témoin gênant.

Blass a aussi raconté le meurtre, en juillet 1985, d'un nommé Paul Leclerc, à Saint-Etienne-des-Grès, tâche dont il s'était acquittée pour faire plaisir à son ami « Bouboule » Desbiens, meurtre au sujet duquel le remords ne l'a « jamais torturé ».

Quant au meurtre de Robert Thomas, il dit l'avoir interpellé (« Hé! Thomas! Les gros bras, c'est fini! ») parce qu'il voulait que Thomas sache pourquoi il se faisait tuer.

Lorsque Thomas lui a crié d'attendre, Blass a tiré.

« Je n'avais rien à attendre, a-t-il expliqué. J'étais payé pour le tuer. »



PHOTO THEQUE LA PRESSE
Michel Blass, lors d'une arrestation en 1985.

Retour forcé des ambulanciers au travail

GERMAIN YARDIP

■ La Cour supérieure a émis contre le Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ), affilié à la CSN, une injonction interlocutoire ordonnant à ses membres de rester au travail tant que le Conseil des services essentiels n'aura pas rendu sa décision sur les services à assurer au public dans l'éventualité d'un débrayage.

Cette injonction, émise par le juge Alice Desjardins, est valable pour au moins sept jours à condition que les requérants, c'est-à-dire plusieurs compagnies de service ambulancier de la grande région de Montréal qui en ont fait la demande, saisissent le Conseil des services essentiels du différend qui les oppose à leurs employés. Si les employeurs se soumettent à cette condition, l'injonction demeurera en vigueur tant que le Conseil n'aura pas rendu sa décision.

Si les requérants ne font pas de démarche auprès du Conseil des services essentiels, l'injonction prendra fin le 10 avril, soit sept jours francs après l'émission de l'injonction qui date du 3 avril.

Le conflit entre les sociétés ambulancières et leurs employés remonte à octobre 1986 et porte sur les horaires de l'hiver 1986-87 établis par le Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) pour les compagnies qui devaient les mettre en vigueur le mois suivant.

Cette entrée en vigueur devait s'effectuer avec l'accord des employés membres du RETAQ. Mais il y eut désaccord et, par la suite, débrayages illégaux, de la part des syndiqués.

Ces difficultés devaient donner lieu à une série d'injonctions interlocutoires à partir du 25 novembre dernier, injonctions qui furent reconduites ou renouvelées, par la suite, jusqu'à ce jour.

Mais alors que l'hiver tire à sa fin, le différend n'est pas réglé et, l'été s'annonçant, on se demande déjà si le litige trouvera sa solution avant l'hiver prochain.

Dans sa décision, le juge Desjardins a mis en évidence la nécessité pour le public de disposer d'un service ambulancier adéquat.

Lincoln se défend d'avoir dérogé à la loi

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre de l'Environnement du Québec Clifford Lincoln a nié mardi à l'Assemblée nationale être personnellement intervenu pour débloquer une subvention fédérale à une entreprise de Charny, Alex Couture, bien que cette dernière ne possédait pas son certificat de conformité à la Loi de l'Environnement.

En réponse à des questions du député péquiste de Terrebonne Yves Blais, M. Lincoln a même accusé la précédente administration péquiste d'être responsable de la situation.

Selon le ministre Lincoln, la façon dont son ministère a réglé le problème en 1986 a même reçu l'aval du Protecteur du citoyen du Québec alors que le ministre péquiste Adrien Ouellette avait échoué dans sa tentative de régler le problème.

LOTÉRIES
1-976-2020
Résultats des 7 derniers jours.
Appelez à toute heure,
de n'importe où au Québec.
Fraux de 65¢ portés à votre compte de téléphone

ckoi 97
A 3
CONCORDE

infodex
l'index de
La Presse
Une mine de renseignements
à la portée de vos doigts.

LE MONDE EST À L'ENVERS DANS NOS 5 MAGASINS CAR C'EST NOUS QUI OFFRONS DES AUBAINES RENVERSANTES

MAGNAVOX



GARANTIE 3 ANS de service à domicile

239\$

TÉLÉCOULEUR 14" STYLE MONITEUR

● Modèle portable ● Possibilité de 69 canaux ● Tube-image à matrice noire ● Syntonisation électronique ● Garantie de 3 ans de service à domicile

Service et livraison gratuits

TOSHIBA



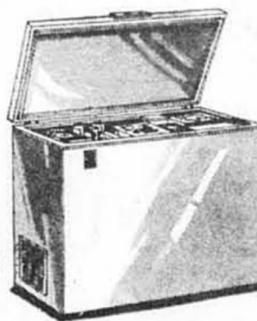
VHS HQ HIGH QUALITY

VIDÉO VHS 4 TÊTES M-4320

● Télécommande à infra-rouge
● Haute qualité
● 12 mois de GARANTIE

499\$

Service et livraison gratuits



289\$

Service et livraison gratuits

CONGÉLATEUR 7 pieds cubes

Pratique et économique, ce congélateur peut contenir 246 lb d'aliments. Indicateur de fonctionnement. Serrure de sûreté.

Kelvinator



REFRIGÉRATEUR 17 pieds cubes (492 litres) sans givre, modèle luxueux

● 2 moules à glaçons et clayettes dans le congélateur
● Oeufrier amovible
● Casiers laitiers
● 2 bacs à légumes

699\$

Service et livraison gratuits



CUISINIÈRE 30"

● porte en verre fume amovible
● four à nettoyage facile
● horloge, minuterie
● 2 éléments de 6 pouces et 2 de 8 pouces
● grill et lèchefrite de porcelaine

499\$

Service et livraison gratuits



LAVE-VAISSELLE à encastrer

● 4 boutons-poussoirs
● 2 niveaux d'eau
● broyeur d'aliments mous

399\$

Service et livraison gratuits

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 KM DE MONTRÉAL



LAVEUSE À DEUX VITESSES

● 3 combinaisons de température d'eau de lavage/rinçage
● 3 combinaisons de lavage

499\$

Service et livraison gratuits



SÈCHEUSE AUTOMATIQUE

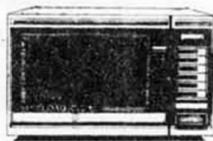
● Cycle automatique tissus infroissables
● 3 choix de températures

319\$

Service et livraison gratuits

PHILIPS

* 1 horloge au quartz gratuite à l'achat de ce four à micro-ondes



FOUR À MICRO-ONDES ÉLECTRONIQUES

● Capacité 0,6 pi cu. ● Minuterie de 100 minutes et horloge ● Mémoire de cuisson à 2 étapes ● Mise en marche différée allant jusqu'à 100 minutes ● Décongélation automatique ● Porte transparente ● Plateau en verre amovible ● Fonction automatique permettant de garder les aliments chauds (1 heure) ● Coffret amande ● Trousse de montage en option pour le montage du four sous l'armoire

259\$

Service et livraison gratuits

BRAULT & MARTINEAU

● ACHAT MINIMUM DE 500\$ ● NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE
● SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT ● AUCUN INTÉRÊT SI PAYÉ EN ENTIER
LE 12 SEPTEMBRE 1987 ● SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN STOCK SEULEMENT

OÙ LA QUALITÉ N'EST PAS UN OBSTACLE AUX BAS PRIX!

MONTRÉAL
7930 est. Sherbrooke
(Métro Beaugrand)
353-7330

LAVAL
382, boul. des
Laurentides
667-3210

VILLE LASALLE
1130
Dollard
364-6110

ST-LÉONARD
6875 est. Jean-Talon
(Près des Galeries d'Anjou)
254-9455

LONGUEUIL
3245, chemin Chambly
(Côté Roberval)
679-1260



Les Canadiens peuvent contribuer au miracle de la vie.

Il y a pourtant « un miracle à portée de la main » pour les 10 000 enfants qui meurent chaque jour

LILIANNE LACROIX

« D'ici 24 heures, 10 000 enfants des pays en voie de développement auront perdu la vie à cause de six maladies infectieuses et autant seront devenus handicapés pour la vie. »

C'est par cette phrase-choc et sous le thème « Un miracle à portée de la main » que les dirigeants du programme canadien d'immu-

L'Organisation mondiale de la santé a pour objectif de vacciner tous les enfants du monde avant la fin de 1990

nisation internationale ont décidé de lancer leur message de la journée mondiale de la Santé, hier.

Pour atteindre l'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé de vacciner tous les enfants du monde avant la fin de 1990, le Canada, à même les deniers pu-

blics, a fourni \$35 millions pour l'immunisation des enfants des pays en voie de développement de la Francophonie et du Commonwealth. Cette somme permettra donc de protéger, à raison de \$5 par enfant, quelque 7 millions de petits contre six terribles maladies : la rougeole, la plus

mortelle, le tétanos, la coqueluche, la polio, la diphtérie et la tuberculose.

« Les gens ne veulent plus fournir d'aide à l'aveuglette. Ils veulent savoir si l'argent se rend bien aux nécessiteux et de quelle façon on l'utilise, explique le Dr Louise Galarneau, directrice adjointe du

secteur immunisation à l'Association canadienne de santé publique. Cette journée de sensibilisation nous permet de rappeler aux Canadiens qu'ils nous aident à accomplir un miracle. »

La francophonie négligée

Actuellement, \$25 millions partent vers les pays défavorisés du Commonwealth tandis que \$10 millions sont consacrés aux pays de la francophonie : « La décision gouvernementale a été prise de façon assez arbitraire. Pour dire vrai, le contraire serait préférable, admet le Dr Galarneau, car les besoins sont plus importants du côté de la francophonie. Nous tentons de rééquilibrer les choses avec les sommes que peuvent nous avancer des organismes indépendants, comme l'UNICEF ou le Club Rotary, dont les campagnes auprès du public se révèlent toujours fort productives. »

« Chose certaine, outre 10 p. cent de coûts administratifs, plus de 90 p. cent des sommes canadiennes se rendent effectivement dans le pays, assure-t-elle. Et cet argent sert bien aux immunisations prévues. On y veille! Depuis quelques années, les gouvernements des pays industrialisés en sont d'ailleurs venus à une concertation qui garantit que chacun reçoit sa juste part. »

Jusqu'à maintenant, 21 pays, en majorité africains, ont été touchés par le programme canadien. Mais il reste encore du chemin à faire : toutes les minutes, huit enfants des pays en voie de développement meurent tandis que huit autres enfants deviennent infirmes, sourds, aveugles ou déficients mentaux à cause de maladies que l'immunisation aurait permis de prévenir.

Le Dr Galarneau déplore d'ailleurs le fait que le programme ne puisse accorder de secours aux enfants du Vietnam et du Laos (deux pays de la francophonie), puisque le Canada ne reconnaît pas les gouvernements de ces deux pays : « L'enfant va mourir, quelle que soit son allégeance politique. Mais que voulez-vous! Les programmes gouvernementaux ont parfois leurs contraintes... » Encore là, les organismes indépendants peuvent peut-être plus facilement prêter une main secourable.

La campagne internationale semble donner des résultats fort positifs. Il y a dix ans, seulement 5 p. cent des enfants des pays en voie de développement étaient vaccinés. Aujourd'hui, la proportion atteint 40 p. cent. Évidemment, l'immunisation est un fait acquis chez la plupart des Canadiens. Mais actuellement, le programme international marche assez rondement pour qu'on espère que cet état de choses devienne une réalité pour tous les enfants du monde avant la fin de 1990.

Des crédits insuffisants pour les garderies

Le développement des garderies sans but lucratif est « compromis » parce que ces garderies continuent d'être à court d'argent malgré les nombreuses déclarations des gouvernements fédéral et provincial qui reconnaissent que « les services de garde sont nettement insuffisants ».

Telle est la réaction des membres du regroupement des garderies du Montréal-métropolitain à la suite du dépôt des crédits du gouvernement provincial. En analysant ces crédits, on constate que les montants destinés à subventionner le fonctionnement des services de garde sans but lucratif « sont inférieurs de 7,7 p. cent à ce qui avait été accordé l'an passé ». De plus, les crédits déposés n'incluent « aucun montant d'argent pour la consolidation et le développement des services de garde sans but lucratif ».

Outre le fait que l'on ne règle pas le grave problème de la pénurie des places dans les garderies, il faut s'attendre à ce que les tarifs augmentent et passent de \$15,54 par jour et par enfant à plus de \$16.

M. Michaud a la fièvre du printemps!

Jusqu'à Pâques

de 40 à 60% d'escompte

sur tous les bijoux et toutes les montres!

LA FIÈVRE DE L'OR!

de 40 à 60% d'escompte sur la valeur réelle au RAYON du BIJOU.

Chez C.M. Michaud, le printemps nous monte à la tête et nos prix, déjà très bas, baissent encore plus! Toute notre superbe collection printanière de boucles d'oreilles, pendentifs, bagues, bracelets, chaînes, colliers de perles, bijoux à diamants, en or et en argent, vous est offerte à prix réduits de 40 à 60%. De vrais «œufs-bâines» pour Pâques!

Voyez ces exemples:

	Valeur réelle	Prix C.M. Michaud	PRIX SPECIAL*
Boucles d'oreilles or 10K	114 \$	76 \$	62,70 \$ -45%
Chaînes or 10K 18"	253 \$	169 \$	126,50 \$ -50%
Bagues à pierre pour homme	360 \$	240 \$	144,00 \$ -60%

*Escomptes appliqués sur la valeur réelle.

DU 8 AU 18 AVRIL!

POUR PÂQUES C'EST MICHAUCOLAT?

OUI MA PÂQUERETTE!

«La plus belle collection de bijoux et de montres au pays à prix d'escompte C.M. Michaud.»

LA FIÈVRE DE L'HEURE!

de 40 à 60% d'escompte sur plus de 1 600 modèles différents de MONTRES réputées.

La plus grande salle de montres au pays peut satisfaire votre passion de l'heure. C.M. Michaud a réduit de 40 à 60% le prix suggéré de plus de 1 600 modèles différents de montres renommées, comme Seiko, Lassale, Pulsar, Bulova, Citizen, Omega, Raymond Weil, Michel Herbelin, Concord, Piaget, Baume & Mercier, Movado. Profitez-en! Le printemps, ça se fête jusqu'à Pâques chez C.M. Michaud.

CM MICHAUD

Bijouterie C.M. Michaud
937 est, Bélanger, MONTRÉAL
279-4527



Vous pouvez limiter les quantités. Pas de plan de mise de côté. Prix spéciaux en vigueur du 8 au 18 avril 1987.

AVIS IMPORTANT

BARNABÉ CHEVROLET OLDSMOBILE augmente fortement son volume des ventes en RÉDUISANT au maximum SA MARGE DE PROFITS 5% DE PLUS QUE LA FACTURE DU CONCESSIONNAIRE

Dès maintenant et pour un temps limité seulement, vous pourrez ACHETER OU LOUER

NOVA • CAVALIER • MONTE CARLO • CELEBRITY • CIERA • CAMIONS • CUTLASS SUPREME • FIRENZA • FOURGONNETTE • PICK UP • CAMARO • SPRINT • CORSICA • BERETTA • DELTA 88 • OLDS 98 • TORONADO

À SEULEMENT 5% DE PLUS QUE LA FACTURE DU CONCESSIONNAIRE

En outre, vous pourrez bénéficier d'un rabais pouvant atteindre 750\$ sur certains modèles sélectionnés par GM. Si votre voiture ne porte pas le collant «Barnabé» vous l'avez sans doute payée trop cher!

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 22 h.

925, boul. Laurentien, St-Laurent 744-6401



LA MAISON DU SERVICE DEPUIS 1951

Barnabé CHEV. OLDS. INC.



DE BONNES RAISONS POUR CHOISIR BARNABÉ

- PRIX IMBATTABLES
- EXCELLENT SERVICE
- TRÈS GRAND CHOIX
- PERSONNEL DE VENTE COMPÉTENT ET COURTOIS

Oldsmobile

Les Archives s'expliquent

Presse Canadienne
OTTAWA

■ L'archiviste Jean-Pierre Wallot a défendu hier les politiques de destruction des documents aux Archives publiques, affirmant qu'il serait coûteux et irresponsable de conserver tous les documents fédéraux.

« Il en coûte plusieurs millions de dollars aux Archives publiques pour ne conserver qu'un pourcentage relativement petit des documents », a indiqué M. Wallot dans un communiqué, en réaction aux critiques faites lundi par le député péquiste Gerald Godin, au sujet des politiques de destruction en vigueur aux Archives.

« Aucun gouvernement dans le monde n'a les moyens de conserver en permanence tous les documents qu'il produit. Il serait irresponsable de vouloir le faire », a affirmé M. Wallot.

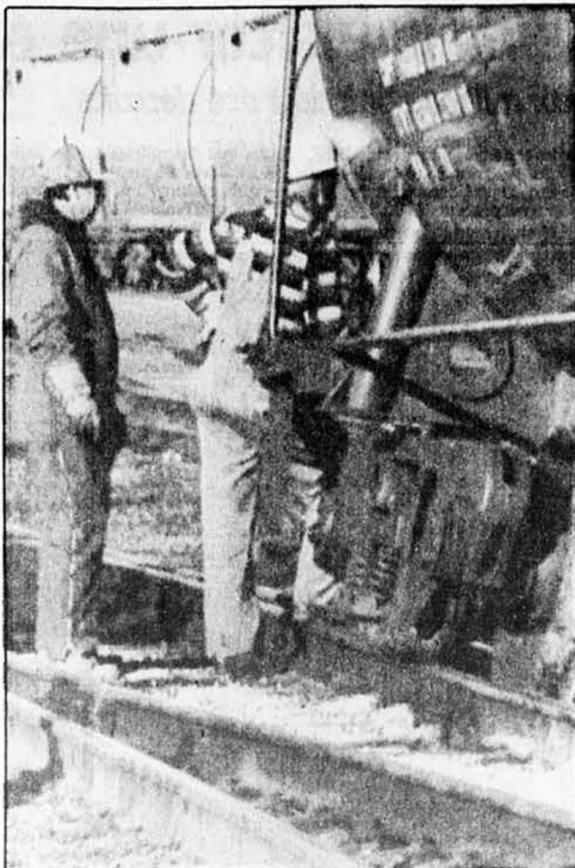
M. Godin a reproché aux responsables des Archives publiques de n'avoir aucun sens de l'histoire, les accusant d'administrer les documents comme on « administre un incinérateur municipal ».

Le député s'est plaint de la destruction de tous les dossiers administratifs du Bureau d'information sur l'unité nationale, mis sur pied après l'élection du Parti québécois en 1976 pour faire la promotion du fédéralisme.

M. Godin a indiqué qu'il espérait découvrir comment Ottawa avait dépensé les \$25,4 millions consacrés à la campagne du « non » pendant la période référendaire.

M. Wallot a expliqué hier que 15 boîtes contenant les registres du bureau d'information pour l'exercice financier 1979-80 avaient été détruites l'année dernière, conformément aux politiques de destruction des dossiers administratifs fédéraux.

Les archivistes ne conservent qu'environ cinq p. cent de tous les dossiers des agences fédérales et doivent quotidiennement prendre des décisions concernant la destruction d'autres documents, a affirmé M. Wallot.



PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

Des cheminots s'apprêtent à remettre sur rails le wagon de matières chimiques volatiles qui a quitté la voie lundi soir.

Le déraillement d'Orillia aura causé plus de peur que de mal

Le wagon de produits chimiques est remis sur les rails sans que le plan d'évacuation de la ville soit appliqué

Presse Canadienne
ORILLIA, Ontario

■ Un wagon-citerne rempli d'un produit chimique extrêmement volatil qui avait déraillé lundi soir, au moment de le décrocher du convoi, a finalement été remis sur les rails hier sans qu'il ne soit nécessaire d'appliquer un plan d'évacuation partielle de la ville d'Orillia mis en place par les autorités municipales au cas où les choses auraient mal tourné.

Des équipes du CN ont toutefois attendu le lever du jour avant de s'attaquer à la tâche de soulever le wagon à l'aide d'une puissante grue.

Le déraillement s'est produit au moment où le wagon-citerne était détaché du convoi, immobilisé dans la basse-ville, pour le diriger sur une voie d'évitement d'où il devait ensuite être acheminé vers une usine de Domtar située dans la localité voisine. Les autorités du CN ont refusé de faire des commentaires sur la cause du déraillement impliquant également

un autre wagon chargé de fécule de maïs.

« Tout est demeuré sous contrôle et il n'y a eu aucun danger réel en aucun temps. Il n'a jamais été question d'évacuation en aucun temps. Nous avons pris tout notre temps et nous n'avons éprouvé aucune difficulté à remettre le wagon-citerne sur la voie ferrée », a affirmé M. Ken Fidler, surintendant des opérations du CN pour le Nord de l'Ontario.

On avait d'abord rapporté qu'une petite quantité de produit chimique extrêmement volatil s'était échappée, mais on s'est ensuite aperçu qu'il s'agissait simplement d'eau de pluie qui s'était accumulée.

Le wagon renfermait 81 000 kilogrammes d'oxyde d'éthylène sous forme de gaz liquide destiné à une usine de la compagnie Domtar située à Longford, non loin d'Orillia, une ville de 26 000 habitants. Ce produit sert à la fabrication de savon.

Si une fuite s'était produite, un nuage toxique se serait formé dès que le produit serait venu en contact avec l'air, a expliqué M. Ray Bruneau, du Comité du transport ferroviaire de la Commission canadienne des transports.

Selon M. Bruneau, les personnes qui auraient été exposées à un tel nuage toxique auraient possiblement éprouvé des troubles respiratoires et auraient eu les yeux et la peau irrités.

Lorsque le wagon-citerne a quitté la voie ferrée, une roue a détérioré la paroi extérieure du wagon, ce qui a fait craindre aux équipes de secours qu'une fuite se produise dans le réservoir au moment de remettre le wagon sur les rails.

C'est pourquoi les autorités de la défense civile avaient pris des dispositions pour évacuer entre 5 000 et 12 000 personnes habitant le secteur, et notamment les pensionnaires d'une résidence pour personnes âgées située dans le voisinage immédiat.

Un choix de piscines remplies de bon sens!

MODÈLES 1987 AUX PRIX DE 1986

ÉPARGNEZ EN ACHETANT
DÈS MAINTENANT ET PROFITEZ
DE NOS FACILITÉS DE PAIEMENT

Piscine creusée
16' x 30'
modèle "Pearl"

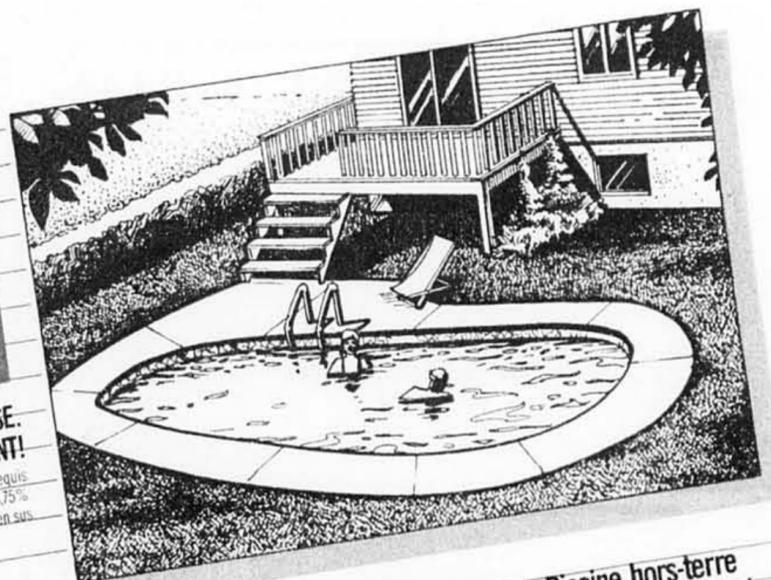
6 999\$

174 09\$
PAR MOIS

Filtre; écumoire; échelle; trousse d'analyse d'eau; aspirateur; boyau 1 po. 1/2; manche télescopique; support à manche; époussette; drain de fond; 2 retours d'eau; plomberie.

INSTALLATION COMPRISE.
AUCUN SOUS-CONTRACTANT!

43 versements. Comptant de 10% requis
Termes calculés à un taux de 13,75%
Taxe en sus



1599\$

1899\$

Piscine hors-terre
entièrement équipée et
recouverte de vinyle

Filtre; écumoire; "deck"; nécessaire d'entretien; manche télescopique; sable; crochet; thermomètre; plomberie.
Mur et structure garantis 15 ans

70 93\$
PAR MOIS

84 24\$
PAR MOIS

24 versements. Comptant de 15% requis
Termes calculés à un taux de 13,75%
Taxe comprise

FAITES UN SAUT CHEZ TRÉVI. MÊME LE DIMANCHE!

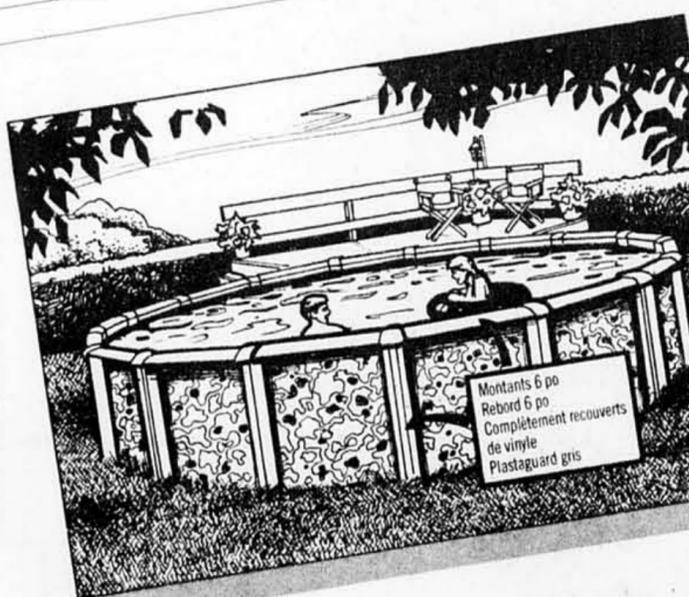
SERVICES CENTRALISÉS • CONSEILS D'EXPERTS • GRANDE VARIÉTÉ DE MEUBLES EN RÉSINE DE SYNTHÈSE, LAQUÉS ET NON LAQUÉS, ET ACCESSOIRES DE PATIO.

Profitez-en pour visiter notre nouvelle boutique de bains tourbillon.

Heures d'ouverture
LUN À MER: 10 h À 18 h
JEU ET VEN: 10 h À 21 h
SAM: 9 h À 17 h
DIM: 10 h À 17 h

• CHÈQUES ACCEPTÉS
• PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
• MISE DE CÔTÉ

PLAN
MISE DE CÔTÉ



Montants 6 po
Rebord 6 po
Complètement recouverts
de vinyle
Plastaguard gris

Deux pilotes canadiens s'écrasent en RFA

Agence France-Presse
MAYENCE, RFA

■ Deux pilotes des forces aériennes canadiennes stationnées en RFA ont péri mardi matin dans l'accident d'un appareil d'entraînement qui s'est écrasé pour des raisons encore indéterminées dans le massif montagneux de l'Éifel (centre-ouest de la RFA), a annoncé le porte-parole du ministère de l'Intérieur du land de Rhénanie-Palatinat.

Selon un porte-parole de la police locale, l'appareil, un Lockheed T33 Silver Star, est tombé dans un endroit découvert à proximité du village de Niederehe, près de la petite ville de Daun. Les deux officiers canadiens, le capitaine Jim Sorfleck, 38 ans, de Comox, en Colombie-Britannique, et le capitaine Paul Jones, 31 ans, de Edmonton, sont morts sur le coup.

L'avion, stationné à Soellingen, dans le pays de Bade, était de fabrication ancienne, et n'est plus fabriqué par la firme américaine depuis des années, a-t-on précisé de même source.

Playboy se convertit à l'informatique

Associated Press
CHICAGO

■ Les jeunes femmes court vêtues du magazine Playboy ont fait leur apparition sur les écrans des ordinateurs américains. Il suffit maintenant, pour les propriétaires d'ordinateurs McIntosh, d'appuyer sur un bouton... et de regarder.

Un porte-parole du magazine a expliqué lundi que le journal allait travailler pour que, dans un proche avenir, tout propriétaire d'ordinateur, quelle que soit sa marque, puisse accéder au Service Playboy. « Mais il faut que les ordinateurs puissent faire des graphiques précis », a-t-il ajouté.

Ce mois-ci, les propriétaires de McIntosh peuvent appeler sur l'écran de leur ordinateur deux graphiques représentant la « playmate » Kimberly Paige.

Depuis 15 ans!

TRÉVI
L'expérience par excellence

Maintenant 5 succursales pour mieux vous servir!

Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
■ St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

Amer, Lincoln lance: «Reagan devrait visiter une érablière»

Des 14 millions d'arbres qui étaient exploités au Québec, deux millions ont déjà été détruits

Presse Canadienne
INVERNESS, Québec

lieu de son érablière de 10 hectares, au centre du pays de l'érable à sucre, examinant de près son domaine.

Le producteur, âgé de 59 ans,

pointe du doigt le sol où l'on retrouve de nombreuses branches mortes. « Certains de mes plus beaux arbres sont mourants. »

M. White, dont la famille ex-

ploite cette érablière depuis 1918, affirme que des 2350 érables qui étaient en production, en 1978, il n'en reste plus que 1700.

Les chercheurs admettent d'ail-

leurs que des milliers et des milliers d'érables à sucre du Québec — qui produit 70 p. cent de tout le sirop d'érable du monde — meurent chaque année, victimes

des pluies acides.

C'est la raison pour laquelle chercheurs, producteurs et hommes politiques ont fait pression sur le président Ronald Reagan, durant le week-end, pour qu'il accélère la lutte à la pollution atmosphérique provenant des États-Unis.

Ils réclament notamment une législation imposant immédiatement une réduction des émissions de dioxyde sulfureux, sinon l'industrie québécoise du sirop d'érable n'existera plus dans cinq ou dix ans.

« Le président Reagan devrait visiter une érablière. Il comprendrait l'urgence de la situation », de soutenir le ministre québécois de l'Environnement, Clifford Lincoln.

« Les pluies acides sont dévastatrices », affirme-t-il.

Urgence

Le ministre Lincoln affirme qu'il « est urgent d'agir au plus tôt. La dévastation s'étend partout. C'est la raison pour laquelle nous faisons pression sur les Américains pour qu'ils réduisent leurs émissions aussitôt que possible. »

Si le dépérissement des forêts n'est pas chose nouvelle au Québec, il n'en demeure pas moins que des études du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources ont démontré que les producteurs de sirop d'érable du Québec sont plus touchés que leurs confrères de l'Ontario, du Vermont et du New Hampshire.

Une étude faite en 1985 dans la région Beauce-Mégantic — là où les producteurs de sucre d'érable sont les plus nombreux — a permis de découvrir que 62 p. cent des érables à sucre étaient touchés par les pluies acides.

Un an plus tard, ce pourcentage grimpa à 76 p. cent. En 1986, environ 86 p. cent des érables à sucre de cette région étaient affectés.

« C'est catastrophique », d'affirmer Gilles Gagnon, qui a réalisé cette étude gouvernementale. « Si ça continue, cette industrie n'existera pratiquement plus dans dix ans. »

Cette maladie écologique de l'érable, selon les chercheurs, est irréversible. Les arbres affectés meurent en moins de cinq ans.

Jusqu'à maintenant, seulement quelque-uns des 10000 producteurs du Québec ont fermé boutique et, l'an dernier, la production de sirop d'érable s'est stabilisée à neuf millions de litres. Les revenus, pour 1985, ont totalisé environ \$40 millions.

Paul Lamontagne, porte-parole de l'Institut international du Sirop d'érable, à Montréal, rappelle toutefois que la production et les revenus des producteurs québécois ont continué à grimper tout simplement parce que les prix ont presque doublé, au cours des deux dernières années, incitant les producteurs à mettre plus d'arbres en production.

M. Lamontagne prévoit cependant que la production tombera très bientôt « et quand elle atteindra le plancher prévu, ça fera l'effet d'une bombe. » Il note que des 14 millions d'arbres exploités au Québec, on en dénombre déjà deux millions qui ont été détruits. Les pertes prévues, pour l'industrie québécoise, se situent actuellement à \$87 millions.

Selon M. Gagnon, des tests ont prouvé que les pluies acides détruisent certains éléments nutritifs du sol indispensables aux érables à sucre, les privant éventuellement de la vie.

Les variations climatiques, les épidémies d'insectes, certains champignons provenant du miel, la destruction de l'herbe du sous-bois par le bétail et les méthodes de prélèvement de l'eau d'érable sont aussi avancées comme des causes de destruction des érablières par certains spécialistes.

On jette quatre fois son poids aux ordures chaque année

Presse Canadienne
SHERBROOKE

« Nous aurons beau nous doter des politiques de récupération et de recyclage des déchets les plus avant-gardistes, construire les usines de transformation des rebuts les plus modernes, nous n'aurons rien fait de valable si nous continuons de tout jeter à la poubelle. Nous devons non seulement conserver mais devons aussi gaspiller moins et surtout réutiliser, en un mot, nous rééduquer. »

Tel est le message que le ministre provincial de l'Environnement, Clifford Lincoln, a lancé, hier soir, aux quelque 200 personnes qui participaient, à Sherbrooke, au premier colloque provincial sur la gestion et la valorisation des déchets.

« Les déchets que le Québécois moyen jette à la poubelle en une année représentent quatre fois son poids, soit 20 p. cent de plus que le poids des déchets jetés par l'Européen moyen », a souligné le ministre.

Personne ne vous offre autant!

CHOIX, QUALITÉ, PRIX



CHEZ ANDRÉ LALONDE SPORTS ON A TOUT POUR TON SPORT AVEC LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX SUR LE MARCHÉ

99,98\$
ET OBTENEZ 1 BTE DE BALLE GRATUITE

prince PRO 90-110 FOND-EN-SUS

Super prix 59,98\$

MODÈLE CHARIOT HOMMES FEMMES

SUPER SPÉCIAL MODÈLES '87 ACHÉTEZ MAINTENANT PAYEZ SEULEMENT EN SEPTEMBRE '87



AUCUN DÉPÔT EXIGÉ, SAUF TAXE DE VENTE À PAYER IMMÉDIATEMENT.

RABAIS DE: 20 À 50% SUR TOUS NOS ENSEMBLES DE GOLF '86

VENEZ VOIR NOS MODÈLES '87 DANS LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES



VENEZ VOIR NOTRE COLLECTION DE VÊTEMENTS '87

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 18 AVRIL OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. LES PHOTOS NE SONT QU'À TITRE D'ILLUSTRATION. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS.

- | | |
|---|------------------------|
| MONTRÉAL 3165, MASSON 374-7333 | * VALLEYFIELD 373-1435 |
| MONTRÉAL 720 o., STE-CATHERINE 875-8815 | REPENTIGNY 582-1123 |
| LAVAL 225, DES LAURENTIDES 668-7323 | JOLIETTE 759-7152 |
| GREENFIELD PARK 755, TASCHEREAU, 465-8090 | VICTORIAVILLE 758-1403 |
| POINTE-CLAIRE 365, BRUNSWICK 694-0430 | * SHERBROOKE 564-6602 |
| ANJOU 6200 L.-H. LAFONTAINE 354-5105 | JONQUIÈRE 695-0999 |
| TROIS-RIVIÈRES 373-2622 | OTTAWA 231-5403 |
| GRANBY 375-1929 | QUÉBEC 658-0010 |

* PLANCHES À VOILE SEULEMENT

Andre Lalonde Sports

La mort mystérieuse de quatre savants et la disparition d'un cinquième sèment l'émoi en GB

Reuter
LONDRES

La mort, dans des circonstances étranges, de quatre savants britanniques travaillant sur des projets militaires ultra-secrets et la disparition d'un cinquième laissent de nombreuses questions sans réponse et justifient pour certains l'ouverture d'une enquête officielle.

La police a qualifié ces mystérieux décès de « bizarres ». Le ministère de la Défense les juge « étranges » et un député de l'opposition estime qu'ils poussent trop loin la possibilité d'une coïncidence.

Ces morts, survenues en l'espace de huit mois, ont soulevé un vif intérêt notamment parce que trois des savants étaient au service de Marconi, groupe de technologie avancée travaillant pour la Défense, appartenant à General Electric, géant industriel britannique.

Le dernier décès remonte au 30 mars. L'ingénieur David Sands qui venait de terminer un contrat pour Easams Electronics, filiale du groupe Marconi, est mort brûlé vif dans un enfer de flammes, sa voiture ayant explosé en percutant le mur d'un café désaffecté dans le centre de l'Angleterre. Seule sa dentition a permis de l'identifier.

Un autre employé de la division militaire de Marconi, Vimal Dajibhai, a péri également dans des circonstances tragiques, en août dernier, après être tombé d'un pont suspendu à Bristol, ville où rien ne l'appelait.

Deux mois plus tard, en octobre, Ashid Sharif, autre ingénieur de Marconi, était découvert mort à Bristol dans sa voiture, une corde autour du cou et l'autre extrémité fixée à un arbre. Comme Dajibhai, il résidait à Londres et l'on ne voit pas ce qu'il venait faire à Bristol.

Plus étrange encore est la disparition en janvier dernier de Aytar Singh Gida qui travaillait alors sur un projet financé par le ministère de la Défense à l'Université de Loughborough, dans le centre de l'Angleterre. Il avait été vu pour la dernière fois en train d'essayer du matériel acoustique dans un réservoir proche de Loughborough. Des hommes-grenouille ont exploré le réservoir, mais sans trouver aucun cadavre et Scotland Yard a lancé un avis de recherche international via Interpol.

Gida et Dajibhai, qui s'étaient connus à l'université, travaillaient à des recherches sur l'acoustique sous-marine, domaine dans lequel la Grande-Bretagne est prépondérante sur la scène internationale.

Le mystère entourant ces affaires s'est épaissi encore davantage le 5 avril avec l'annonce qu'un autre savant, Peter Peapell, était décédé le 22 février, aphyxie au gaz carbonique. On avait découvert son cadavre sous sa voiture dans le garage de sa résidence du comté d'Oxford, le moteur de la voiture tournait et la porte du garage était fermée.

Peapell donnait des cours à la Faculté militaire royale des Sciences de Shrivenham qui, selon le ministère de la Défense, est utilisée « comme source de savoir et de référence pour la science et la technologie appliquées à la guerre ».

D'après des sources militaires, Peapell travaillait principalement avec des systèmes avancés d'ordinateurs et de transmissions numériques, domaine scientifique qui connaît une expansion rapide

avec des applications aussi bien militaires que commerciales.

Marconi exécute des contrats liés à l'IDS (Initiative de Défense Stratégique américaine) pour créer un bouclier défensif anti-nucléaire stationné dans l'espace, mais un porte-parole du groupe a assuré que ni Sands, Sharif ou Dajibhai ne travaillaient pour ces contrats.

John Cartwright, chargé des problèmes de défense à l'Alliance social-démocrate libérale (opposition), mène campagne pour l'ouverture d'une enquête gouvernementale sur toute cette affaire. « Je ne veux pas être accusé d'inventer des intrigues plus à leur place dans un roman télévisé que dans la vie réelle », écrit Cartwright au ministre de la Défense. Mais je crois que les circonstances de ces quatre décès et leurs relations possibles repoussent trop loin la possibilité d'une coïncidence. »

Jusqu'à présent, le gouvernement de Margaret Thatcher a repoussé les demandes de constitution d'une commission d'enquête, mais a promis de continuer à suivre l'affaire de près. Il a également ordonné aux trois services de police concernés de coordonner leurs investigations.

Tout en reconnaissant l'aspect

bizarre de cette succession de morts, les policiers se sont déclarés convaincus qu'il n'y avait là aucun mystère sinistre.

Mais il reste des questions sans réponse: pourquoi Sharif et Dajibhai, demeurant à Londres, sont-ils venus mourir à Bristol? Quelle est la cause de la soudaine disparition de Gida qui, d'après sa famille, achevait ses préparatifs de mariage?

L'enquête sur la cause de la mort de Sharif a conclu au suicide, mais le coroner a rendu un verdict ouvert dans le cas de Dajibhai. « Ce sont des morts bizarres », a déclaré un porte-parole de la police de Bristol, mais en ce qui concerne la police, elles sont traitées l'une et l'autre comme des suicides. »

Les collègues de Peapell, stupéfaits par sa mort, excluent tout lien entre ses travaux et ceux des autres savants disparus tragiquement. Le coroner a également rendu un verdict ouvert dans le cas de Peapell et la police a dit qu'elle avait classé son dossier.

Les enquêteurs ont assuré aussi ne voir rien de suspect dans la mort de Sands. « Pour nous il s'agit d'un accident mortel de la route et nous n'excluons pas la possibilité d'un suicide », indique un communiqué de la police.

Un homme déchiqueté par deux chiens

United Press International
DAYTON



PHOTOLASER PC

Ce sont deux bull-terriers comme celui-ci qui ont mis en pièces un chirurgien à la retraite de Dayton, dans l'Ohio.

La police se préparait hier à porter des accusations contre le propriétaire de deux bull-terriers qui avaient tué la veille un chirurgien à sa retraite, lors d'une sauvage attaque de 25 minutes survenue sous les yeux terrifiés de voisins.

Une dizaine de personnes auraient tenté désespérément, à l'aide de bâtons, de barres de fer et de balais, de maîtriser les deux quadrupèdes tandis qu'ils déchiraient le Dr William Eckman, âgé de 67 ans, qui venait de quitter sa demeure pour monter dans sa voiture.

Joetta Darmstadter, 32 ans, co-propriétaire des deux chiens, a déclaré que ceux-ci l'avaient d'abord attaquée elle-même, puis qu'ils s'étaient retournés contre le chirurgien lorsqu'il avait tenté de se porter à son secours. Mme Darmstadter a subi des blessures suffisamment sérieuses pour nécessiter son hospitalisation.

L'autre propriétaire, Wilbur Rutledge, réussit enfin à mettre fin à l'attaque en se saisissant des deux chiens l'un après l'autre et en les jetant par-dessus la clôture de son jardin.

M. Rutledge a été cité à comparaître pour avoir négligé de se procurer un permis pour ses deux chiens, mais la police sou-

ligne qu'une accusation d'homicide pourrait également être portée contre lui.

Une voisine qui fut témoin de l'attaque a relaté que les deux terriers s'étaient précipités sur le Dr Eckman au beau milieu de la rue et lui avaient arraché son pantalon et ses sous-vêtements, tandis qu'il appelait désespérément au secours.

Plusieurs autres personnes se mirent à rouer les deux chiens

de coups de bâton, de balai ou de barre de fer, sans réussir toutefois à les faire lâcher prise, et un automobiliste qui arrivait sur les lieux tenta d'écraser les animaux avec sa voiture, puis se joignit aux autres personnes qui s'efforçaient de les maîtriser.

Le conducteur cria au chirurgien de monter sur le capot, mais les chiens tirèrent alors le malheureux sous la voiture, où ils le mirent en pièces.

Reposez-vous sur la qualité !

NOS NOUVEAUX MODÈLES 1987, 100 % RÉSINE DE SYNTHÈSE, VIENNENT D'ARRIVER ! C'EST LA FOIRE AUX AUBAINES ! VOUS AVEZ 15 JOURS POUR EN PROFITER. HÂTEZ-VOUS ET ÉPARGNEZ !

À compter de **399⁹⁹\$**

vous trouverez, chez Trévi, notre toute nouvelle gamme de meubles de patio **LAQUÉS ET NON LAQUÉS, 100 % RÉSINE DE SYNTHÈSE, GARANTIS 3 ANS**, et de marques aussi réputées que "GROSFILLEX", "ROVER GARDEN", "GARDEN LIFE", et "CUSHION EASE".

Ce magnifique mobilier de patio (ci-illustré), 100 % résine de synthèse et assorti d'une garantie de 3 ans, comprend : 2 chaises à dossier réglable, modèle 7049 ; 4 chaises empilables, modèle 7015 ; 1 table ovale, 170 cm par 100 cm, modèle 7048 ; 1 parasol textile, 7 1/2 pieds, auto-inclinable ; 1 socle, pour mât, en ciment recouvert de plastique. Il vous est offert au prix de **699⁹⁹\$** seulement. Les quantités sont limitées et l'ensemble est disponible dans une variété de couleurs.

FAITES UN SAUT CHEZ TRÉVI. MÊME LE DIMANCHE !

GRANDE VARIÉTÉ DE MEUBLES LAQUÉS ET NON LAQUÉS, ET ACCESSOIRES DE PATIO ■ VASTE CHOIX DE PISCINES CREUSÉES ET HORS-TERRÉ ■ SERVICES CENTRALISÉS ■ CONSEILS D'EXPERTS

Profitez-en pour visiter notre nouvelle boutique de bains tourbillon.

Heures d'ouverture
LUN À MER : 10 h à 18 h
JEU ET VEN : 10 h à 21 h
SAM : 9 h à 17 h
DIM : 10 h à 17 h

• CHÈQUES ACCEPTÉS
• PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
• MISE DE CÔTÉ

PLAN MISE DE CÔTÉ

699⁹⁹\$, Coussins inclus.

Cadre de VW arrêté pour une fraude gigantesque

Agence France-Presse
BRUNSWICK

L'ancien responsable des changes du groupe automobile allemand Volkswagen, Burghard Juenger, a été arrêté et mis en détention provisoire, a annoncé un porte-parole de la justice, à Brunswick (RFA).

Le parquet de Brunswick est chargé de l'enquête sur une énorme escroquerie aux changes qui pourrait avoir entraîné pour le N° 1 de l'automobile européen des pertes atteignant \$260 millions. La justice soupçonne Burghard Juenger d'abus de confiance. Le porte-parole a précisé qu'il avait décidé de mettre Burghard Juenger en détention provisoire, de crainte qu'il ne prenne la fuite.

Le chef des changes de VW avait été relevé de ses fonctions en janvier, puis licencié sans préavis par le constructeur automobile après l'éclatement du scandale, en mars.

Depuis 15 ans!
TRÉVI
L'expérience par excellence

Maintenant 5 succursales pour mieux vous servir !

Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
■ St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

**RELAXANT.
STIMULANT**

de conditionnement que de s'offrir un moment de détente totale. De refaire peau neuve sous l'effet bienfaisant de massages reposants, de traitements faciaux régénérescents et de sessions d'hydrothérapie stimulantes.

Le Sporting Club du Sanctuaire a conçu un nouveau forfait de mise en forme globale tout à fait unique: le programme **Le Spa**. Les conseillers de notre centre thermal et nos moniteurs de conditionnement physique élaborent pour vous un programme de thérapie corporelle et d'exercices entièrement personnalisé.

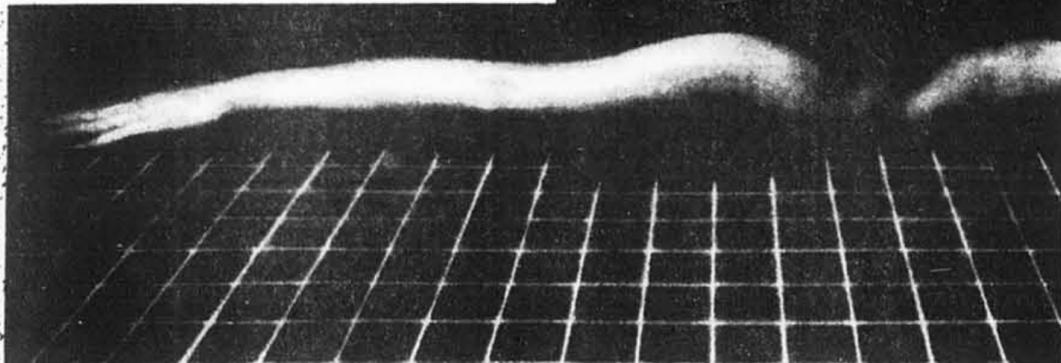
Grâce à des séances de Shiatsu, de réflexologie, d'aromathérapie et de massages suédois, suivies d'un bain tourbillon, vous sentez se détendre tous les muscles de votre corps. Puis, nos esthéticiens et esthéticiennes revitalisent votre peau au moyen d'enveloppements aux algues, de frictions au luffa et d'un traitement facial et corporel complet. Vous passez ensuite au sauna ou dans l'un de nos bains de vapeur afin de laisser respirer votre corps. Enfin, les femmes peuvent recevoir un massage en profondeur selon des techniques d'hydrothérapie européennes, et les hommes peuvent commencer ou terminer leur session d'entraînement par un bain glacé.

Mais, comme une thérapie de relaxation n'est jamais vraiment complète sans des sessions périodiques d'exercices, votre adhésion au **Spa** comprend tous les avantages du programme de sports à quatre murs.

Pour être mieux et paraître mieux, devenez membre du centre thermal **Le Spa**. Passez dès aujourd'hui au Sporting Club du Sanctuaire, au 6105 av. du Boisé, en bordure ouest d'Outremont, ou appelez au 737-0000.



LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

**LE SPA****Peu d'étudiants suivent le mot d'ordre de grève à l'UQAM**

ANDRÉ PRATTE

À peine quelques dizaines d'étudiants se sont joints hier aux piquets de grève clairessemés dressés, depuis plus de deux semaines maintenant, par les chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal.

La grève d'appui votée lundi soir par les étudiants de sciences humaines, arts et lettres de l'UQAM a donc eu un impact beaucoup moins fort que prévu.

Tout au plus, la première journée de cette grève illimitée aura-t-elle eu pour effet d'augmenter le nombre de cours annulés dans les départements concernés, nombre qui était déjà très grand en raison de la grève des chargés de cours et de l'absence de nombreux étudiants.

Les leaders de l'Association des étudiants en sciences humaines, arts et lettres se sont dit satisfaits de ce résultat, mais on sait qu'à l'origine, ils espéraient plus.

La grève des 12 000 membres de l'Association, un tiers de la clientèle de l'UQAM, devait en effet permettre de renforcer les piquets de grève des chargés de cours, de sorte qu'un plus grand nombre d'étudiants et de professeurs auraient hésité à les franchir.

Mais hier matin, c'est à peine si on voyait une différence sur les piquets de grève. Au plus trois ou quatre étudiants s'étaient joints à un nombre équivalent de chargés de cours devant les principales entrées. Devant plusieurs portes, il n'y avait aucun piqueteur.

Rien à voir avec les infranchissables chaînes humaines de l'automne dernier.

Dans des familles comme sciences de la gestion et sciences, presque tous les cours des professeurs réguliers ont été donnés.

La déception des organisateurs de la grève était évidente. Ils ont donné, entre autres explications, le mauvais temps.

Malgré cet échec relatif, il reste que selon l'évaluation de l'Université elle-même, 50 p. cent des professeurs réguliers ne donnent pas leurs cours, par solidarité ou parce qu'ils se retrouvent devant des classes vides.

Si on ajoute les 50 p. cent de cours habituellement donnés par les chargés de cours, cela fait au moins 65 p. cent des cours de l'UQAM qui sont annulés depuis plus de deux semaines.

Les négociations entre l'Université et le Syndicat des chargés de cours sont suspendues depuis qu'un conciliateur nommé par le ministre du Travail a constaté l'impasse vendredi dernier.

À compter de lundi prochain, chaque journée de grève additionnelle provoquera une journée de prolongation de la session, qui doit prendre fin le 24 avril.

Rappelons que les charges de cours exigent une importante augmentation de la rémunération qu'ils reçoivent pour chaque charge de cours. L'Université soutient que les \$10 millions que lui coûteraient cette demande ne peuvent provenir que d'une augmentation inacceptable de son déficit.

Le design
et le prix
inférieur à
20 000 \$
de notre Saab 900
renferment
beaucoup plus
d'avantages
que les autres
Européennes.

Beaucoup plus de grands avantages. Comme son coffre, l'un des plus grands qui soient sur le marché. Et son grand hayon conçu spécifiquement pour simplifier le chargement. Peu importe la grandeur du colis. Comme aussi, son moteur de 2L à injection du carburant et sa traction avant. Son

habitacle dont l'espace est tout aussi impressionnant que le coffre et ses sièges avant chauffants pour nos durs hivers canadiens. Tout ça et encore plus, pour moins de 20 000 \$. Surprenant pour une voiture européenne grandement distinctive? Pas du tout. C'est une Saab. Venez la voir et montez à bord.

Vous constaterez par vous-même tous les avantages qu'elle renferme.



Les nouvelles Saab...
pour saborder vos habitudes!

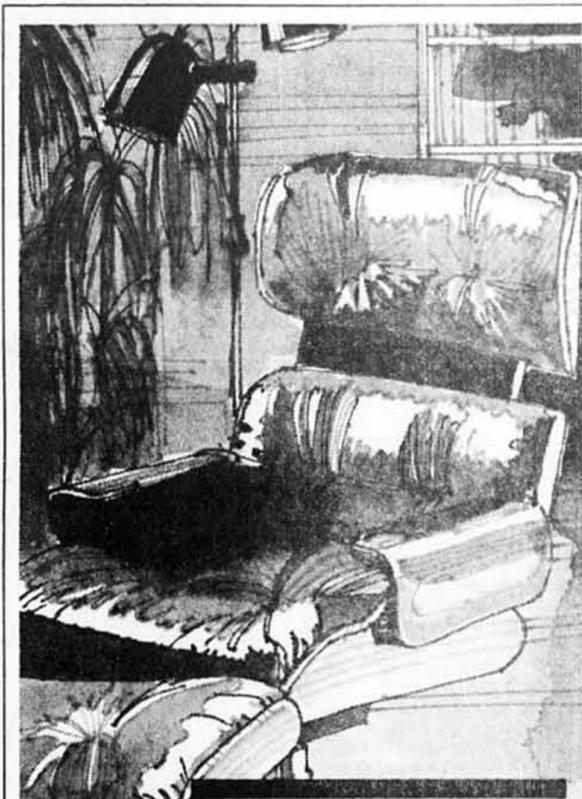
SAAB

L'Association des concessionnaires SAAB de Montréal

Lavigne Garage
37 Rue St Anne
Ste Anne De Bellevue
457-5537

Robert Barrell Auto
11355 Cote de Liesse
Dorval
631-4387

Saab Elegante
4747 Jean Talon East
374-6550



À LAVAL,
NOUS SOMMES
DE COMMERCE
AGRÉABLE

À Laval, nous savons combien il importe que votre mobilier vous convienne. Nos marchands vous offrent un choix incomparable, dans tous les styles et pour tous les usages. Pour qu'il vous soit agréable de choisir vos meubles, venez à Laval...
VOUS GAGNEREZ À NOUS CONNAÎTRE

CODEL
Corporation
de développement
économique de Laval

L'endroit idéal, La Résidence Bénito St-Léonard Inc.



Appartements
1 1/2, 3 1/2
meublés

**OUVERTURE
JUILLET
1987**

7700, Le Mans

Pour renseignements:
251-2600

Tapis mur à mur
Construction en béton armé à l'épreuve du feu
Salle de séjour avec foyer
Insonorisation de première qualité
Grandes fenêtres avec balcon (patio)
Vue panoramique
Système d'alarme en cas de feu
Lumières d'urgence avec générateurs
Deux ascenseurs
Inclus dans le prix: intercom-électricité-eau chaude
Garde de sécurité 24 heures
Stationnement privé
Vaste salle de conditionnement physique
Bibliothèque et journaux quotidiens

Services:
Service médical avec infirmière 24 heures et docteur au besoin
Service d'hygiène quotidien
Cuisine italienne et canadienne
Trois repas par jour avec collations sur demande
Laveuse et sècheuse
Transport d'urgence

Services publics:
Église catholique «Madonna del Carmine»
Centres d'achats
Autobus-Taxis-Banques-Bureau de poste

Activités:
Bal social hebdomadaire
Après-midi récréatifs
Personnel expérimenté à votre disposition

Tentatives de suicide

■ Un résident de Laval reposait dans un état critique au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu, hier, après avoir tenté de se suicider en mettant le feu à ses vêtements.

L'homme, âgé de 25 à 30, s'est présenté à une station-service du boulevard des Laurentides, dans le quartier Pont-Viau, et a fait le plein d'un bidon d'essence. Il s'est alors imbibé de carburant et y a mis le feu. Deux personnes l'ont secouru, éteignant les flammes à l'aide d'une couverture et de l'extincteur de la station.

D'autre part, la circulation a été interrompue à l'heure de pointe vers 17 h 15, hier, sur la ligne de métro N° 2, à la station Berri-DeMontigny, lorsqu'un homme a tenté de s'enlever la vie en se jetant devant une rame.

Fuite de gaz

■ Une quarantaine de personnes ont été évacuées dans la nuit de lundi à mardi, le temps qu'une équipe de Gaz Métropolitain colmate une fuite après qu'un tuyau eut été brisé lors d'un accident d'automobile. Cet accident a eu lieu à l'intersection des rues Saint-Hubert et Du Rosaire, alors que M. Richard Leblanc, âgé de 22 ans, a perdu la maîtrise de son véhicule. L'automobile a heurté le mur d'un immeuble, sectionnant un tuyau de gaz. Les logements situés entre le 7742 et le 7774 de la rue Saint-Hubert et ceux situés aux 1776 et 1778 de la rue Du Rosaire ont été évacués. Les gens ont pu rentrer chez eux quelques heures plus tard. Quant à M. Leblanc, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Montréal, souffrant de blessures au thorax et à la jambe droite.

Grande Vente Avant Saison

3000 PLANCHES
à votre disposition dans tous les magasins
OBERSON



Planche à voile
complètement équipée
de marque Mistral
Modèle compétition

Prix avant saison
seulement **1 299⁹⁵\$**



Planche à voile de marque
Mistral, modèle Taloa
semi-complète

Prix avant saison
999⁹⁵

Sac à voile
Mistral

19⁹⁵

Wishbone
Mistral
Vario

1 299⁹⁵

Wishbone
Sailboard

89⁹⁵

CHEROKEE 1987 - 2 portes - 5 vit./4 x 4

DÉMONSTRATEUR

- Peinture métallique (5 000 km)
- Intérieur en tissu
- Moteur 6 cylindres
- Ensemble plaques de protection
- Servodirection
- Roues stylisées blanches
- Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Miroir du côté droit
- Grand réservoir
- No de stock 7316

PRIX: **14 100^{\$}** (transport, préparation et taxe en sus)



VILLE MARIE MONTRÉAL

Automobile Renault Ville-Marie Inc.

2995, rue HOCHELAGA, MONTRÉAL - 527-8525
Métro Préfontaine

RÉNOVATION MRP LTEE NUMÉRO UN!

POURQUOI?

- Entrepreneur général licencié (O.C.Q.) en rénovations industrielles, commerciales et résidentielles.
- Estimation gratuite fournie
- Aucun dépôt sur contrat
- Fournissons échantillons
- Vous êtes protégés par l'application des lois de la protection des consommateurs
- Service après vente
- Matériaux de première qualité employés

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN RÉNOVATIONS

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

- Agrandissement de maison
- Cuisine
- Salle de bain
- Sous-sol
- Fenêtres bois et aluminium
- Porte patio
- Serres
- Revêtement aluminium et vinyle

THERMO COMBINÉ AVEC COULISSANT BOÎTE DE MÉTAL

PORTE EN ACIER

FENÊTRE À BATTANT

FENÊTRE VERTICALE BOÎTE DE MÉTAL

15 ANS D'EXPÉRIENCE

8656, av. Chaumont, Anjou H1K 1N5

383-1452 • 355-6800

Planche à voile
complètement équipée de
marque F2
Modèle 330



Voile Comb Cut
1 299⁹⁵

Wishbone F2
49⁹⁵

Mat F2
3 pièces
169⁹⁵

sailboard

Planche à voile
Sailboard
complètement équipée
Modèle 355

Prix avant-saison
899

Planche à voile
Sailboard
complètement équipée
Modèle 335

Prix avant-saison
1 299



Voile Gaastra
Eurofoil Full Batten
Grandeurs: 4.6 — 5.3
6.1 M²

Voile Gaastra
Modèle Speed Slalom
Comber Enducer
Grandeurs: 4.1 — 5.2 M²

299⁹⁵

Voile Gaastra
Modèle Spoline
Grandeurs: 4.0 — 4.5 — 5.0
5.3 — 6.8 — 7 M²

129⁹⁵

Gaastra Powerfoil
Grandeurs: 4.1 — 4.6 M²

299

Neil Pryde

Vaste assortiment de voiles de marques Neil Pryde et Windglider

à partir de **59⁹⁵**



Ceintures Gaastra et Grabner avec barre d'acier

89⁹⁵

Dry suit Helly Hanson

179⁹⁵

Sac Gaastra pour voile

19⁹⁵

Wet suit Diamond

129⁹⁵

NORTH SAILS RIG PROFESSIONALS

Voile North Sails, gamme complète, Camber, Full Batten, Wishbone Telescopique Vario, Mât North «Heavy Duty» 2 pièces en Alloy ou Epoxy.

30% DE RÉDUCTION

OBERSON LA VENTE DANS LES 8 MAGASINS

N.B.: Les marchandises annoncées ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.



LAVAL
217, boul. des Laurentides
669-5123

POINTE-CLAIRE
976, rue St-Jean (près du restaurant Chi-chia)
694-9257

ST-JEAN
897, boul. du Séminaire
349-3725

GRANBY
3, rue Évangéline
375-1785

COWANSVILLE
128, rue Principale
263-0303

REPENTIGNY
345, rue Notre-Dame
581-1016

QUÉBEC
1616, boul. Henri-Bourassa
623-8368

GATINEAU
820, boul. Maloney ouest
561-1376

La succursale de la SAQ au Faubourg sera ouverte sept jours

■ Depuis le 20 mars, une nouvelle succursale de la Société des alcools du Québec, située au Faubourg Sainte-Catherine dans l'Ouest de Montréal, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Mathieu, offre à sa clientèle la possibilité de s'approvisionner en vins et en spiritueux sept jours par semaine.

Ainsi le lundi, le mardi et le mercredi, cette succursale du Fau-

bourg Sainte-Catherine est ouverte de 9 h 30 à 20 h, le jeudi et le vendredi, de 9 h 30 à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 20 h et le dimanche de 10 h à 19 h. Il s'agit d'une succursale de type « boutique » qui s'intègre au concept du Faubourg, lequel regroupe plusieurs commerces de produits fins importés de tous les coins du monde.

Par ailleurs, on souligne que

l'installation de cette succursale répond aux exigences de la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux. En effet, en réduisant le nombre de produits offerts, par rapport à ce qu'on trouve normalement dans les autres succursales, la SAQ a pu diminuer l'aire de vente ce qui permet à seulement trois personnes, incluant le directeur, de tenir le commerce.

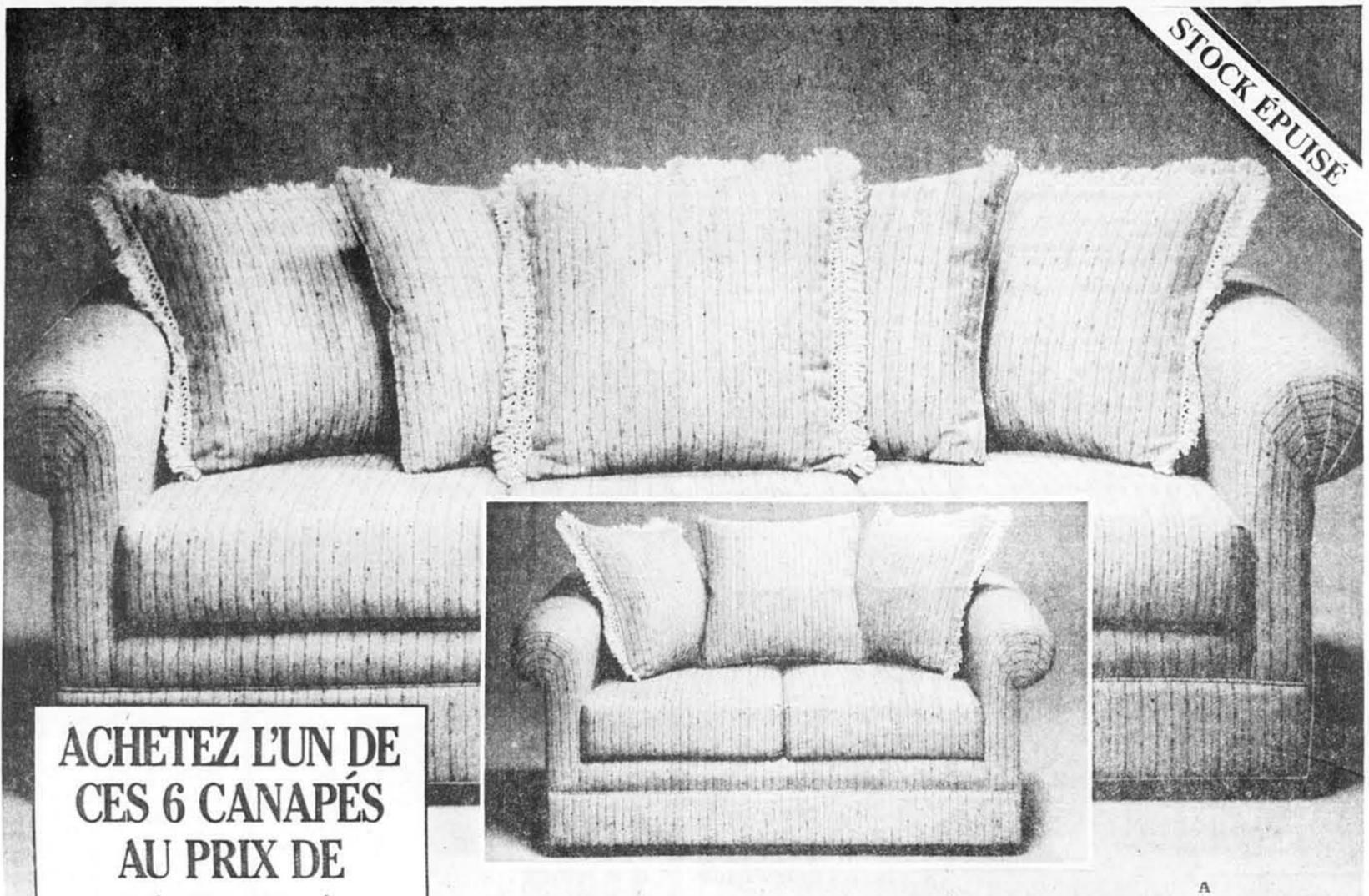
miniclaire

PARIS

VENTE ANNIVERSAIRE 20% À 50%

du 18 mars au 18 avril 1987

2120, Drummond (coin Sherbrooke) H3G 1X1
Tél.: (514) 288-3314



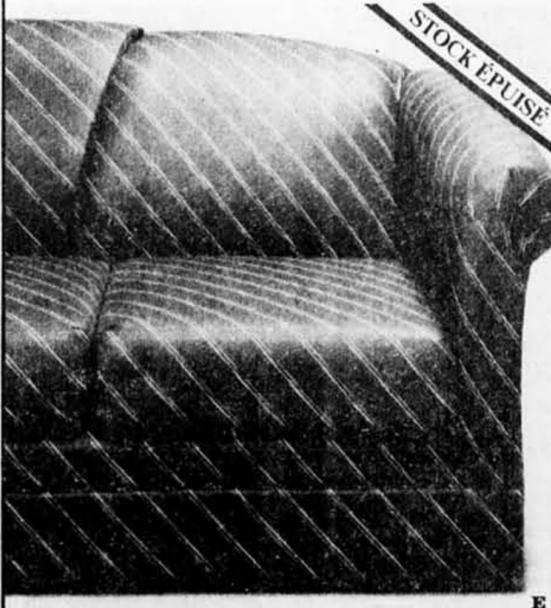
ACHETEZ L'UN DE
CES 6 CANAPÉS
AU PRIX DE

599\$

699\$ OU

799\$

ET RECEVEZ
LA CAUSEUSE
ASSORTIE
SANS FRAIS



- A. «HAMPTON BEIGE» DE STYLE CONTEMPORAIN
Accoudoirs arrondis et dossier spacieux à coussins libres. Coussins décoratifs à franges. Recouvrement en 100% polypropylène. **699\$**
Causeuse gratuite d'une valeur de **599\$**
- B. «PARADISE» DE STYLE TRADITIONNEL
Coussins libres au dossier et à l'assise. Recouvrement matelassé en pur coton imprimé. **799\$**
Causeuse gratuite d'une valeur de **699\$**
- C. «GALLERIA BEIGE» DE STYLE TRADITIONNEL
Dossier à coussins libres et accoudoirs arrondis. Recouvrement matelassé en pur coton. **799\$**
Causeuse gratuite d'une valeur de **699\$**
- D. «DALLAS GREY» DE STYLE CONTEMPORAIN
Accoudoirs arrondis et dossier spacieux à coussins libres. Recouvrement en 100% polypropylène. **599\$**
Causeuse gratuite d'une valeur de **499\$**
- E. «TODD EBONY» DE STYLE CONTEMPORAIN
Dossier et accoudoirs arrondis, pieds droits et assise à coussins libres. Recouvrement en pur coton noir. **599\$**
Causeuse gratuite d'une valeur de **499\$**
- F. «ASCOT CHARCOAL» DE STYLE CONTEMPORAIN
Accoudoirs arrondis et dossier à coussins libres. Recouvrement en pur coton. **699\$**
Causeuse gratuite d'une valeur de **599\$**

401. AMEUBLEMENT
Ameublement non disponible à Laval

Simpson
MONTRÉAL



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous. Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540
St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h.
Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.